

De la « *Fortress Conservation* » aux nouveaux modèles de gestion participative de la biodiversité en Tanzanie

From "fortress conservation" to new models of biodiversity management in Tanzania

Adriana Blache

Volume 20, numéro 1, mai 2020

Conservation de la biodiversité : quels modèles de conception et de gestion pour les aires protégées ?

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1078825ar>
DOI : <https://doi.org/10.4000/vertigo.27524>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal
Éditions en environnement VertigO

ISSN

1492-8442 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Blache, A. (2020). De la « *Fortress Conservation* » aux nouveaux modèles de gestion participative de la biodiversité en Tanzanie. *VertigO*, 20(1).
<https://doi.org/10.4000/vertigo.27524>

Résumé de l'article

Cet article analyse les nouveaux modèles de conservation de la biodiversité en Tanzanie en tant que « dispositifs » qui s'accompagnent d'un arsenal rhétorique légitimant la suppression de villages ou de surfaces significatives de terres villageoises. En prenant comme point de départ la constante de l'imaginaire exotico-colonial dans les représentations occidentales de la nature en Tanzanie, l'article pose la question de la légitimité des occupations dites « illégales » des forêts à la suite de ce que l'on pourrait qualifier d'injustices environnementales. Les modèles de conservation affichant une marque « participative et inclusive » relèvent davantage de la criminalisation des pratiques et usages antérieurs aux dispositifs et favorisent la multiplication de gardes et de police, plus qu'ils ne proposent une sensibilisation particulière dans une vision plus large de l'écologie politique. Alors que les modèles dits participatifs ont comme objectif affiché d'aller au-delà de la « conservation forteresse », ils accentuent les conflits fonciers dans les interstices des aires de conservation. Malgré les flux financiers internationaux qui drainent les projets de développement et de conservation environnementale, les résistances engagées de la part des occupants devenus « illégaux » contrastent avec la rationalité technique et dépolitisée des cartographies et frontières imposées.



De la « *Fortress Conservation* » aux nouveaux modèles de gestion participative de la biodiversité en Tanzanie

From "fortress conservation" to new models of biodiversity management in Tanzania

Adriana Blache

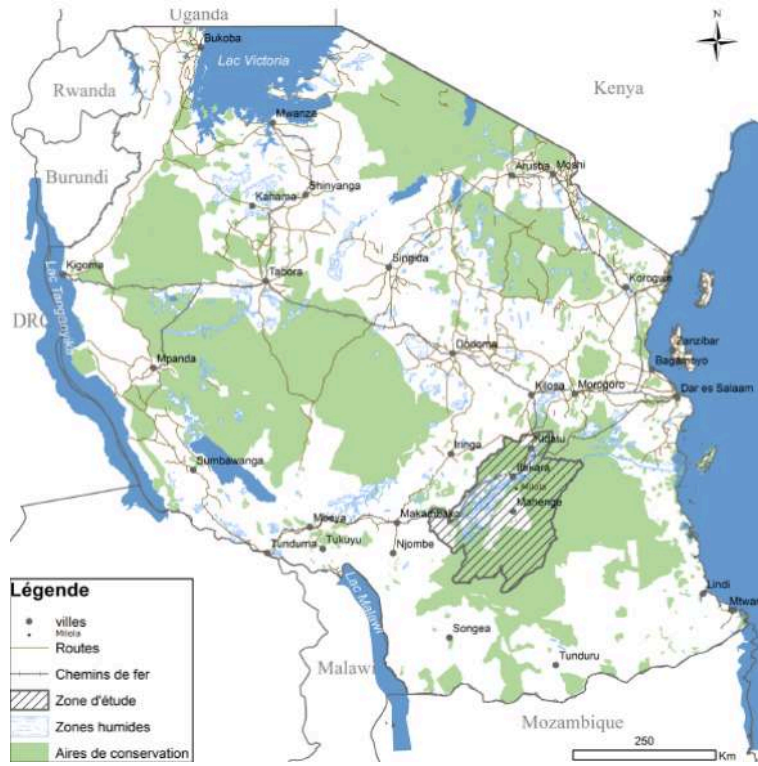
Introduction

- 1 « Ils nous ont dit qu'on pourrait vendre des cartes postales aux touristes, et qu'à chaque animal tué, on aurait un certain pourcentage pour construire des écoles ! Mais nous, aujourd'hui, si on n'a plus de terre, on fait comment pour cultiver le maïs et faire paître les bêtes ? » (Entretien à Milola, 14/03/2017). Dans le village de Milola, à quelques 450 km de Dar es-Salaam en Tanzanie à l'est de la vallée du Kilombero (Figure 1), la promesse de retombées financières grâce à la vente de cartes postales et de photos aux touristes laisse dubitatif. Le village de Milola est enserré entre une plantation de tecks et une aire de chasse contrôlée (Kilombero Game Controlled Area - KGCA) à l'ouest, et à l'est par le Selous Game Reserve (SGR), la plus grande réserve de gibier en Afrique de l'Est (Figure 2). En 2009, Milola a vu sa surface agricole diminuer de 78,5 % par la mise en place d'une aire de gestion de la faune sauvage (Wildlife Management Area - WMA) à la bordure du Selous. Celle-ci était légitimée auprès des villageois par la promesse de potentiels de développement économique. Mais dans un pays où près de 40 % des terres sont réservées à la protection de la faune et la flore (Benjaminsen et Bryceson, 2012: 336; Bart, 2018, pp. 2-4)¹, Milola est l'un des nombreux villages situés dans les interstices des aires protégées² et les nombreuses résistances face à la perte d'accès aux ressources qui s'y manifestent peuvent être considérées comme exemplaires.

Figure 1. Carte de localisation du terrain d'étude.

Image

101524380003CBB00003D2FC1BFA9E918EA8B8D.emf

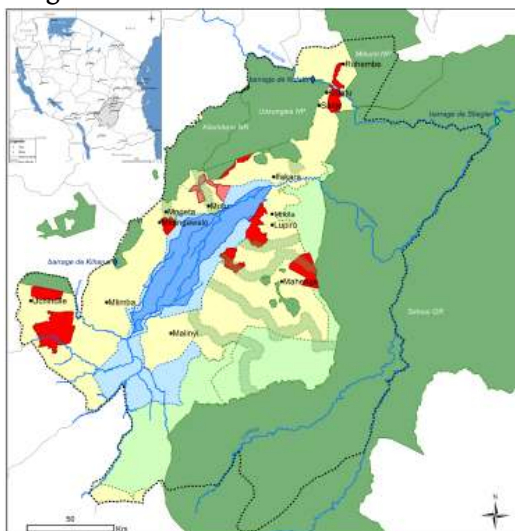


Réalisation: Blache, 2018

Figure 2. Carte de localisation des différentes formes d'enclosures dans la vallée du Kilombero en 2016.

Image

100C6C68000266300003886CE6E357394594A19.emf



Réalisation: Blache, 2019

- 2 Dans cet article nous nous demanderons dans quelles mesures la création de nouvelles zones de gestion de la biodiversité présentée comme « participative », permet de repenser les modèles de conservation, au-delà de la conservation dite « forteresse » (Brockington, 2002). Cet article est le fruit de treize mois de terrain effectués dans la vallée du Kilombero en Tanzanie, entre 2014 et 2017. La méthodologie employée a combiné une approche anthropologique des jeux d'acteurs au travers d'observations, de *focus groups* et d'entretiens semi-directifs. Dans cette partie de la vallée du Kilombero, nous avons effectué un total de 112 entretiens auprès de 59 hommes et 53 femmes dans 13 villages. Nous avons également conduit 9 focus groups dans 4 villages. Au-delà des entretiens semi-directifs et des focus groups, nous avons vécu au sein de la mission catholique d'Igota et avons pu recueillir 7 récits de vie auprès de 4 hommes et 3 femmes à Milola, Mavimba et Igota. Nous avons également interviewé 12 officiels (représentants villageois, fonctionnaires en charge de la vulgarisation agricole, fonctionnaires cartographes et responsables du projet KILORWEMP). Nous avons également pu nous entretenir avec le directeur de la plantation KVTC à Mavimba, le responsable de la gestion des plantations et le représentant de l'ONG Kilombero Valley Ornithological Center à Lupiro, ainsi que les gestionnaires de l'ONG Frontier.
- 3 L'analyse géographique des changements d'accès aux ressources a été faite à partir de l'étude de l'usage des sols en écologie et hydrologie, ainsi que l'analyse diachronique des images satellites et des récits de vie. La superposition des plans d'aménagement villageois (zonages et nombre d'hectares indiqués obtenus auprès des départements

d'aménagement des Districts de Kilombero et d'Ulanga) et des images satellites correspondantes éclaire la pression foncière exercée par les différentes réserves, mais également le non-respect de ces limites via la présence de champs cultivés et d'habitats au sein de ces réserves.

- 4 Nous verrons la persistance des modèles de conservation de la biodiversité et les moyens de légitimation de ces projets toujours justifiés par l'imaginaire exotique d'une nature à protéger de toute action anthropique. Nous verrons que la labélisation participative et inclusive des nouvelles formes de conservation révèle encore les « tensions permanentes entre injonction et écoute, entre savoir-faire d'animation et méthodologies plus ou moins normatives » (Chauveau et Lavigne Delville, 2013) et qu'elle est guidée par une « vision technicisée, dépolitisée et consensuelle » (Chauveau et Lavigne Delville, 2013) du changement social. Comme dans tout projet de développement, l'omission des asymétries de pouvoir qui préexistent à l'intervention favorise la captation d'une rente au profit des élites locales (Cooke et Kothari, 2001). Dans le cadre particulier des projets de conservation, cela concerne trois grands groupes d'acteurs: les membres du gouvernement et politiciens cherchant une rente particulière au travers des taxes collectées par le gouvernement central ou qui possèdent eux-mêmes des compagnies de chasse (Benjaminsen et Bryceson, 2012, p. 344); les grandes organisations non gouvernementales³ qui se livrent à des batailles de financement en s'alliant à des bailleurs multilatéraux ou internationaux ou des fonds philanthropiques dans le cadre de la promotion de projets « gagnant-gagnant » (Kelly, 2011, p. 692); et enfin, les entrepreneurs du tourisme et entreprises touristiques (Benjaminsen et Bryceson, 2012, p. 351; Brockington *et al.*, 2008). Nous verrons finalement (notamment via la cartographie) la déconnexion entre les discours et les réalités locales d'occupation des sols. Les résistances engagées au travers d'occupations illégales à la suite de ce que l'on pourrait qualifier d'injustices environnementales posent en effet la question de la légitimité de ces occupations.

La conservation de la biodiversité en Tanzanie: de l'imaginaire exotico-colonial à la nécessité de la promotion du tourisme environnemental

- 5 En Tanzanie, les politiques coloniales de conservation de la nature ont été guidées à la fois par une vision classique de la *Wilderness* (Larrère, 2006) qui avait pour but de préserver une nature considérée comme menacée par les indigènes et par une vision « ressourciste » où la protection de cette biodiversité permettrait de jouir d'une réserve de gibier à chasser (Rodary *et al.*, 2003). Aujourd'hui encore, le discours dominant des agences en charge de la conservation environnementale⁴ est orienté contre des paysans et éleveurs qui dévastent, détruisent et érodent la nature et leur environnement. La décision de créer une nouvelle aire protégée met souvent de côté les questions d'écologie politique et la prise en compte des différents usages locaux de la biodiversité (tout autant que ses formes de conservation), pour préférer une vision encore technocratique et autoritaire de la conservation. Ainsi, les différentes catégories légales portent des modèles de conservation différents et des formes de gestion, d'inclusion ou d'exclusion des populations locales plus ou moins fortes, mais elles ne n'impliquent pas d'être respectées par les habitants ni de favoriser la conservation de la biodiversité.

- 6 La préservation des réserves de gibier qui avait principalement marqué la première période de la colonisation anglaise (Rodary *et al.*, 2003, p. 8) fonde encore aujourd'hui le cœur des programmes de protection de la biodiversité. Les entreprises qui possèdent des concessions de chasse mettent en avant leur amour de la biodiversité et leur rôle crucial dans la protection de la faune sauvage. Elles n'hésitent pas à dénoncer les pratiques illégales de pêche et à s'associer avec des ONGs⁵ pour proposer l'application de nouvelles règles, de nouvelles formes de contrôle de leurs concessions. Alors que la colonisation allemande d'abord, puis britannique avaient entamé la mise en place de grandes réserves menant à l'exclusion des populations locales sur l'ensemble du territoire, leur nombre a largement augmenté après l'indépendance politique du pays. L'expansion des réserves s'est accompagnée de la multiplication par quatre du budget alloué à leur gestion (Neumann, 1998, p. 86). Mais cet engouement pour la conservation de la biodiversité était avant tout guidé par une ambition économique plus que par une volonté écologique forte. Pour reprendre les propos du directeur de l'institution paraétatique Tanzania National Parks (TANAPA), l'augmentation du budget alloué à la protection des réserves était « [...] principalement due au fait que l'industrie touristique [était] prévue pour être la première source de devises étrangères du pays »⁶ (Owen, 1970, cité par Neumann, 1998, p. 144). De son côté, Julius K. Nyerere, futur président tanzanien, lors de la Conférence d'Arusha sur la conservation de la nature⁷, prononçait déjà en 1961:

« Personnellement, je ne m'intéresse pas beaucoup aux animaux. Je ne veux pas passer mes vacances à regarder les crocodiles. Néanmoins, je suis entièrement en faveur de leur survie. Je crois qu'après les diamants et le sisal, les animaux sauvages fourniront au Tanganyika sa plus grande source de revenus. Des milliers d'Américains et d'Européens ont l'étrange envie de voir ces animaux »⁸ (Nyerere, 1961 cité par Neumann, 1998, p. 144).

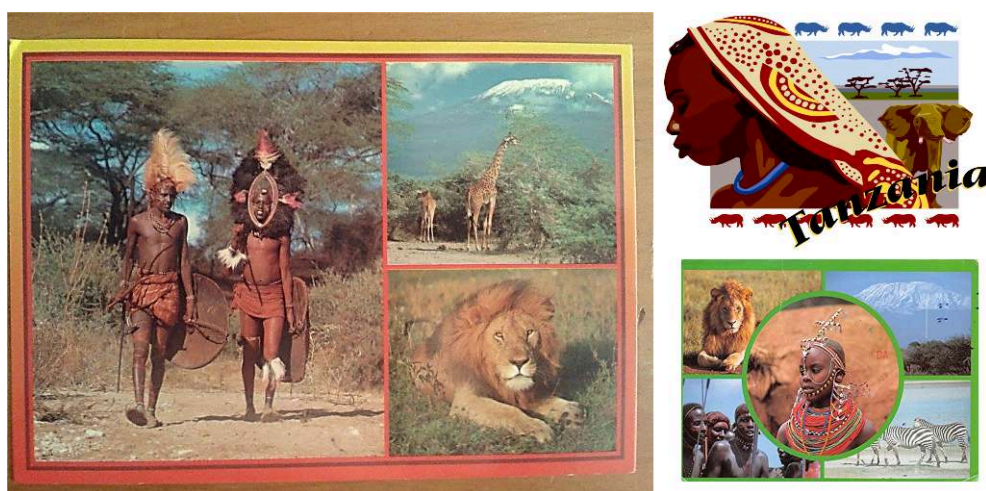
- 7 La protection de la biodiversité en Tanzanie est intrinsèquement liée à l'industrie touristique et vice-versa. On retrouve ce lien dans la dénomination même du ministère en charge de la protection environnementale: le ministère des Ressources naturelles et du Tourisme (MNRT). Le tourisme dans le pays est essentiellement tourné vers les parcs nationaux ou les réserves de gibier et, en 2018, les retombées financières de l'activité touristique s'élevaient à 25 % des devises étrangères et représentaient près de 15 % du PIB⁹. Les rapports des agences en charge des différentes réserves soulignent fréquemment l'intérêt financier qu'elles représentent. Ainsi, la réserve de gibier Selous qui couvre la majeure partie du Bassin Rufiji (Figure 1) et qui est classée au Patrimoine mondial de l'UNESCO est présentée par l'agence en charge de la gestion du Parc national Udzungwa, en amont de la vallée du Kilombero comme: « [...] une source de revenus majeure pour la Tanzanie, en générant plus d'un million de dollars US par an »¹⁰ (Rovero *et al.*, 2007, p. 11). Malgré l'évolution des politiques de conservation¹¹, cet imaginaire exotico-colonial porté par l'industrie touristique tanzanienne est véhiculé aujourd'hui par les acteurs du « secteur mondial de la conservation » qui « s'appuie sur des emboîtements d'échelles depuis les bureaux internationaux de l'«oligopole» jusqu'aux ONG locales had hoc » (Dumoulin et Rodary, 2005, p. 60)¹². En effet, malgré l'ombre portée par le Kenya¹³, la Tanzanie est encore, dans l'imaginaire occidental, une réserve d'animaux sauvages et de vastes espaces vierges de toute empreinte humaine à découvrir, à arpenter en 4x4 pour un safari photo ou une partie de chasse. Les couvertures des guides touristiques en sont l'image la plus flagrante. Si l'on entre « Tanzanie » dans un

moteur de recherche¹⁴, les premiers résultats sont ceux du Routard, décrivant la Tanzanie qui:

« propose d'immenses savanes ponctuées d'acacias et de baobabs, des montagnes et des volcans jaillies des entrailles de la Terre, de grands lacs [...], des animaux sauvages et libres (certains toujours menacés, comme les rhinocéros et les éléphants), des troupeaux par milliers [...]. Autant qu'un voyage dans l'espace, un safari en Tanzanie constitue une étrange envolée dans le temps, une incursion inoubliable dans l'univers animal. Les parcs sont moins nombreux en Tanzanie qu'au Kenya, mais sont plus étendus et donnent une impression d'espace infini: les animaux y naissent, grandissent et s'y reproduisent comme dans un royaume où le visiteur n'est qu'un hôte de passage » (Routard.com¹⁵, sd).

- 8 On peut aussi découvrir sur le site de « tropicalement-votre.com » (consulté le 10/03/2019) la persistance d'une pensée coloniale portée sur l'Afrique: « Avec ses paysages dignes du jardin d'Eden, ses ethnies traditionnelles et ses incroyables réserves animalières, le pays a de quoi ravir les voyageurs de tous horizons ». Si nous cherchons des images de la « Tanzanie » dans les moteurs de recherche, au-delà de quelques cartes, on découvre des photos de girafes, de lions, d'éléphants devant le Kilimandjaro (image par ailleurs géographiquement improbable et donc truquée) ou encore des Massaïs statiques dans la savane. Alors que la photographie avait servi aux explorateurs coloniaux à montrer une nature soit vierge et abondante, soit menacée par les pratiques autochtones¹⁶, l'apogée d'un racisme culturel postcolonial se dévoile sur les cartes postales où se mêlent des Massaïs et des lions (Figure 3), présentés côte à côte, comme s'ils étaient tous deux des « icônes de la nature sauvage ». Comme le souligne Bluwstein (2018, p. 147), « ce libéralisme paternaliste et raciste à l'égard des sujets coloniaux s'est empêtré dans la poursuite d'objectifs économiques »¹⁷ jusqu'à nos jours. Mais le Routard prévient le voyageur occidental: « si vous croisez de jeunes Massaïs sur la route et que vous souhaitez les prendre en photo, il faudra payer. [...] Eux aussi ont appris à vivre avec les valeurs véhiculées par le tourisme international. [...] Les Massaïs sont des éleveurs, mais aussi [sic] de vrais hommes d'affaires » (Le Routard, 2013, p. 337). En reprenant les fameux « Big 5 » d'Hemingway¹⁸ prisés par tous les touristes, certains Massaïs critiquent cette folklorisation en se qualifiant eux-mêmes de 6^e « espèce exotique ».

Figure 3. Cartes postales de la Tanzanie.



Source : À gauche: carte postale envoyée aux USA, date inconnue; en haut à droite: © Wannapik « Vector Illustration of Tanzania Africa Postcard Design with Tribal Woman and Elephant and Rhinoceros » ; en bas à droite, carte postale proposée à l'échange sur le réseau Facebook le 7/02/2016

- 9 Le discours de Dakar de N. Sarkozy (2007) résonne encore avec cette idée que « *le paysan africain, [...] depuis des millénaires, vit avec les saisons, dont l'idéal de vie est d'être en harmonie avec la nature* » qui est véhiculée par l'imaginaire exotico-colonial et raciste. « *Dans cet univers où la nature commande tout [...] l'homme reste immobile au milieu d'un ordre immuable où tout semble être écrit d'avance* » (Sarkozy, Université de Dakar le 26 juillet 2007). Faut-il rappeler ici la ressemblance de ce discours avec celui de l'historien de l'empire du Commonwealth, Réginald Coupland, de 1928 (cité par Thurstan, 1984: 22)¹⁹ ? Ou encore de celui de Victor Hugo de 1878 au banquet commémoratif du 31^e anniversaire de l'abolition de l'esclavage à Paris (cité par M'bokolo, 2009, pp. 11-12) ? La folklorisation des pratiques culturelles locales se retrouve dans la proposition de vente de cartes postales aux touristes et aux promesses utopiques de retombées financières conséquentes. L'imaginaire exotico-colonial n'a pas perdu de son dynamisme et reste aujourd'hui intimement lié aux politiques de conservation.

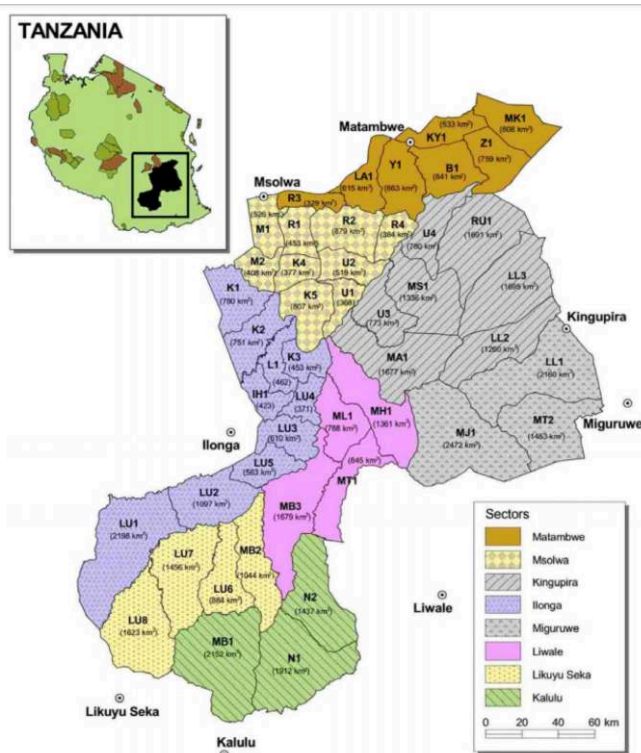
La vallée du Kilombero: miroir de la constance d'une vision coloniale de la conservation « forteresse »

- 10 Malgré sa position géographique éloignée des grands parcs mondialement connus au nord du pays, la vallée du Kilombero est également prise pour le tourisme environnemental et la majeure partie de la vallée a été mise en réserve pour la protection de la biodiversité. Situé à l'est dans le district d'Ulanga²⁰, Milola (Figure 2) est comme tous les autres villages de la vallée, convoité par de multiples acteurs de l'échelle internationale à l'échelle locale, aux objectifs parfois contradictoires. Dans la vallée du Kilombero plus de 80 % des terres ont été mises en réserve dans un objectif déclaré de protection des zones humides, des forêts et de la faune sauvage. En reprenant cette idée biblique de « jardin d'Eden » (Anderson et Grove, 1987), le propriétaire d'une concession de l'aire de chasse contrôlée du Kilombero, la Kilombero North Safari²¹ décrit ainsi la vallée: « [...] la vallée du Kilombero est la plus grande zone humide d'Afrique de l'Est, et habitat pour un véritable Eden de biodiversité » (Aziz, 2014). De la même façon, le rapport visant à la création du site RAMSAR souligne le fait que « la plaine inondable de la vallée de Kilombero est d'importance mondiale, nationale, régionale et locale en termes d'écologie et de biodiversité »²² (Kilombero RAMSAR convention, 2002, p. 3). Mais cet attrait n'est pas nouveau et la vallée a été, depuis la période coloniale, idéalisée à la fois pour ses réserves d'eau, ses montagnes forestières et la présence de nombreux animaux sauvages. Elle fut dès le début de la colonisation allemande, soumise à de grands projets d'aménagement visant soit son exploitation, soit la conservation de la nature (Larson, 1974; Monson, 2009; Blache, 2018a).
- 11 Au nord se trouve le Parc National Mikumi (PNM) de 323 000 ha. Le PNM a d'abord été désigné comme réserve de gibier en 1951, puis, en 1964, comme parc national sur 107 000 ha. En 1975, la surface du parc a été étendue à 216 000 ha supplémentaires au nord et au sud. À l'est, le Selous Game Reserve (SGR), sur 5 400 000 ha est découpé en 47 blocs de chasse (Figure 4). Le Selous s'est progressivement constitué au cours de l'histoire. Les Allemands avaient mis en place une série de réglementations pour imposer la notion de « *weidgerecht* » (morale de chasse), qui entraient en contradiction avec les pratiques locales de chasse visant principalement à protéger les champs et les cultures des ravageurs, obtenir de la viande, et acquérir de l'ivoire, des cornes de rhinocéros et de la fourrure. La chasse à l'époque de la colonisation allemande n'était pas réservée à

l'aristocratie comme MacKenzie (2008 [1988]) a pu l'écrire au sujet de l'Empire britannique. Les administrateurs coloniaux et les propriétaires de plantations participaient fréquemment à des parties de chasse (Pletts, 2015). Ce sont d'abord les Allemands qui ont instauré des licences qui empêchaient les Africains de chasser, accompagnées de la mise en place des premières « réserves de chasse » (*Wildreservat - game reserve*). Sunseri (2010, p. 132) souligne que c'est la convention internationale de 1903 à Londres, visant à la création de règles et la mise en place de réserves de chasse en Afrique, qui guida le premier conquérant militaire de la German East Africa Hermann von Wissmann à les mettre en place dans le Tanganyika. Les lois allemandes concernant la restriction de la chasse aux éléphants ont « *menacé à la fois la subsistance des paysans et la base de pouvoir des grands hommes locaux et du majumbe dont le prestige, la richesse et le mécénat repos[ai]ent souvent sur la chasse à l'éléphant* »²³ (Sunseri, 2010, p. 119). Entre 1896 et 1903, le gouvernement colonial allemand a ainsi introduit une série de lois relatives à la restriction de la chasse (pour les Africains), qui se sont durcies de façon draconienne au fur et à mesure des années (Sunseri, 2010, p. 130)²⁴. En 1903, treize réserves ont été mises en place dans le Tanganyika, dont trois dans la région qui nous concerne: le Mahenge Game Reserve (dont les limites se trouvent dans l'actuelle Magombera Forest Reserve au nord de la vallée et dans l'actuel Selous Game Reserve), le Matandu Game Reserve à l'est près de Liwale et le Mtetesi Game Reserve au sud près du Mozambique (Sunseri, 2010 : 134). Ces réserves ont été étendues à quatorze sur approximativement 30 000 km² en 1913 (Noe, 2019; Paul *et al.*, 2011: 164; Matzke, 1976).

- 12 En 1940, une grande partie de l'est de la vallée fut enclos par la délimitation de la réserve de gibier du Selous. La fermeture de la zone du Selous permit à l'administration coloniale de mettre en place le plus grand plan de concentration de tout le Tanganyika, avec comme raison principale la lutte contre la maladie du sommeil. Les populations vivant dans l'espace qu'est devenue la réserve de gibier du Selous furent alors déplacées. Tous les Pogoro et les Ngindo (environ 20 000 personnes) qui vivaient au sud et à l'est des hautes terres du Mahenge ont été concentrés dans deux villages: en 1941 le long de la vallée de Luhumbero et en 1942 le long de la vallée de Ruaha. S'en sont suivies les concentrations dans cinq autres villages des Pogoro qui vivaient au nord et à l'ouest des hautes terres: Kichangani-Lupiro, Iragua, Itete et Mtimbira en 1943 et Sofi-Majiji en 1944. Monson indique qu'au total, 37 188 personnes ont été réinstallées dans neuf campements (Monson, 2009, p. 76). Les frontières actuelles ont été délimitées dans les années 1970 et c'est en 1974 que son expansion a atteint son pique pour former les frontières actuelles (Noe, 2019, p. 7). Le site a été inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO en 1982. Depuis les années 1990, dix aires de gestion de la faune sauvage (Wildlife Management Areas - WMA) ont fleuri à la bordure du Selous (Noe, 2019, p. 3). Alors que son expansion a été soutenue par de nombreuses initiatives et capitaux internationaux, l'étude de la mise en place et de la gestion du Selous par Paul *et al.* éclaire « *la constance du pouvoir, colonial et postcolonial, qui a permis la construction d'une nature sauvage, purifiée de toute présence humaine et le zèle meurtrier des gardes qui la préservent.* » (Paul *et al.*, 2011, p. 173).

Figure 4: Carte des 47 blocs de chasse du Selous Game Reserve.



Source: Cauldwell, 2004, p. 110.

- 13 Au nord-ouest, les montagnes Udzungwa ont été érigées en Parc national (PN) qui a été inauguré par le fondateur et président de l'actuel Fonds mondial pour la nature (World Wildlife Fund - WWF), Prince Bernhard, en 1992, sur 199 000 ha. Plus de 2 500 espèces de plantes y sont recensées, dont 50 seraient endémiques et 160 seraient utilisées par les populations locales pour leurs vertus médicinales. Douze espèces de primates sont présentes, dont deux (le *Sanje Mangabeyet* le *Iringa Red Colobus*²⁵) ne se trouvent que dans ces montagnes, et trois uniquement en Tanzanie. Plus de 250 espèces d'oiseaux sont recensées, dont deux sont endémiques (la *Xénoperdrix des Udzungwa* et le *Souimanga Rufipenne à ailes rousses*²⁶). Il y a également plus de 250 espèces de papillons dont certaines sont également endémiques des montagnes. De nombreux reptiles y sont observés, recensés, préservés, et un amphibien tel que le crapaud de Kihansi – *Kihansi Spray Toad*²⁷, espèce considérée comme éteinte en milieu naturel (UICN). Toute cette faune fait de ces montagnes un haut lieu de biodiversité à préserver. Par ailleurs, les montagnes Udzungwa possèdent la plus grande surface de couvert forestier de tout l'Arc Est Africain. Comme le résume un rapport du centre Udzungwa (Rovero *et al.*, 2007, p. 7): « en conséquence, ces montagnes se classent très haut en termes de priorités internationales en matière de conservation »²⁸.
- 14 Les montagnes Udzungwa ont connu différentes mesures de conservation depuis la période coloniale. Alors que les montagnes étaient habitées par les populations Hehe²⁹, de nombreux raids et attaques de la part des colons allemands, appuyés par quelques chefs locaux cherchant à conquérir les territoires Hehe ont bouleversé leur occupation (Larson, 1974). Aujourd'hui, les ruines d'anciens villages sont les vestiges de l'histoire précoloniale. Certains sites des réserves du parc national sont toujours considérés comme sacrés, mais leur accès est limité malgré tout. Avant d'être enregistrées en tant

que parc national, les montagnes avaient été conçues comme réserves forestières pendant la période coloniale anglaise, dans les années 1920-1930. Cinq réserves avaient été formées: Mwanihana, West Kilombero Scarp, Nyanganji, Matundu et Iwonde. En 1929, les services forestiers avaient enregistré la Réserve naturelle des Escarpements Udzungwa plus au sud. Néanmoins, comme l'explique Monson, l'idée des colons était davantage de contrôler la production du bois et de « *développer une exploitation plus rationnelle et "scientifique" des feuillus tropicaux* »³⁰ que de maintenir vierges des forêts primaires. Ainsi, alors que les forestiers coloniaux visitaient la réserve forestière de Matundu début novembre 1937 et découvraient une coupe dite « intensive » des bois d'acajou, ils déclarèrent le besoin « *d'inculquer dans l'esprit des autochtones la valeur intrinsèque de ce bois et le fait que sa disponibilité n'était pas inépuisable* »³¹ (Assistant Conservator of Forest under H. Fraser, 1937, cité par Monson, 1996, p. 200). De plus, l'allocation à des exploitants européens d'un monopole sur des concessions forestières au sein des réserves avait comme premier objectif de « *centraliser la commercialisation et la taxation des produits forestiers, stabiliser et sécuriser les prix et garantir les approvisionnements à long terme* »³² (Monson, 1996, p. 204). Monson démontre la façon dont les forestiers coloniaux avaient mal interprété la visite dans la forêt de Matundu, dont l'observation les avait amenés à extrapoler la situation à l'ensemble des montagnes Udzungwa, à se méprendre sur la soi-disant surexploitation du bois *mvule* (acajou³³). La forêt de Matundu comportait en effet de nombreux affluents de la rivière Kilombero, permettant aux populations d'acheminer les canoës construits pour la pêche. C'est aussi pour la présence de ces affluents que les forestiers coloniaux souhaitaient y construire une scierie en parallèle de l'allocation de concessions forestières, sur l'actuel site « Ruipa » (Blache, 2018b). Aujourd'hui, dans les rapports officiels de l'agence en charge des montagnes Udzungwa, on peut encore lire: « *La forêt de Matundu a été sévèrement exploitée dans le passé, à l'exception de certaines parties intérieures, et c'est maintenant une forêt en régénération et l'une des plus grandes forêts de plaine d'Afrique de l'Est* »³⁴ (Rovero et al., 2007: 16). De même, ces rapports soutiennent toujours le « *grand besoin d'éducation des communautés et une sensibilisation à l'importance de la conservation de la biodiversité* »³⁵ (Rovero et al., 2007, p. 36). Les réserves de Matundu, Lyondo et une partie de l'escarpement ouest du Kilombero forment aujourd'hui la Kilombero Nature Forest Reserve (KNFR – 1 396 km² soit 139 600 ha) située entre le Parc national Udzungwa au nord et la Réserve naturelle des Escarpements Udzungwa au sud-ouest (Figure 2). La catégorie de réserve naturelle (*Nature Reserve*) est en Tanzanie comparable à celle des parcs nationaux: « *La Réserve Naturelle est le niveau de protection le plus élevé prévu par la législation de la Division tanzanienne de la Sylviculture et de l'Apiculture, équivalent au statut de Parc National de l'Autorité des Parcs Nationaux de Tanzanie [TANAPA]* »³⁶ (Marshall et al., 2007: 429) et serait une « *zone désignée pour maintenir les processus naturels et les habitats dans un site non perturbé à des fins d'étude scientifique, de surveillance environnementale et d'éducation* »³⁷ (Rovero et al., 2007, p. 33). L'idée a donc été de passer de « *Catchment Forest Reserve* » à « *Nature Reserve* » pour renforcer le contrôle de l'accès à cet espace.

- 15 Au centre de la vallée, la plaine inondable est classée comme aire de chasse contrôlée (Game Controlled Area - GCA) depuis 1956, découpée en deux concessions de chasse que se partagent trois compagnies (Wild Foot Prints, North Safari Ltd.³⁸, Wild Things). Toute la plaine inondable a également été désignée comme site RAMSAR sur 796 735 ha depuis 2002 avec le soutien financier de la Coopération Belge pour le développement (Belgium Tanzanian Cooperation – BTC) à hauteur de 6 803 738 € et de l'Union européenne. Ce

nouveau dispositif, entendu dans le sens d'Agamben (2006), s'accompagne de tout un arsenal discursif pour légitimer sa mise en place et attirer les fonds internationaux. Les raisons principales données à la désignation d'un site RAMSAR ont été la protection des antilopes *puku*³⁹ et du poisson tigre (*Tiger Fish*⁴⁰), ainsi que la préservation des zones humides. Comme le souligne Brockington à propos de la création d'un sanctuaire de rhinocéros au nord du pays, ici la délimitation du site RAMSAR peut également servir de moyen pour intégrer la réserve à la carte du pays et attirer l'attention à l'échelle internationale (Brockington, 2002).

16 Si l'on considère la surface totale du site RAMSAR, c'est l'ensemble de la vallée du Kilombero qui est incluse dans le site. Néanmoins, la multiplication des monocultures (riz, canne à sucre, pin, eucalyptus, teck) (Figure 2), l'allocation de concessions pétrolières au sein même du site et l'expansion des terres mises en culture vers la rivière du Kilombero montrent que la catégorisation en site RAMSAR n'entraîne pas nécessairement la restriction totale d'accès aux zones humides. La convention RAMSAR est d'ailleurs très vague dans sa définition de l'« usage rationnel » (« *wise use* ») des zones humides. Il s'agirait du « *maintien de leurs caractéristiques écologiques, obtenu par la mise en œuvre d'approches écosystémiques, dans le contexte du développement durable* »⁴¹ (Ramsar Convention Secretariat, 2010, p. 16).

17 L'aire de chasse contrôlée n'est pas une catégorie plus restrictive en termes d'accès et d'utilisation des ressources. Les propos de l'un des propriétaires d'une des concessions de chasse illustrent le peu de restrictions associées à ce type de réserve et le besoin de préserver les ressources en gibier:

« La vérité, c'est que beaucoup de "zones ouvertes" et de "zones contrôlées pour le gibier" seront soumises à la pression de l'empiètement. Dans ma région de Kilombero, le désastre est complet et elle ne reviendra jamais à sa gloire écologique passée. Il en va de même pour de nombreuses zones de chasse qui n'ont pas un "statut de protection élevé". C'est une des raisons pour lesquelles je n'ai postulé que pour les "réserves de gibier". Une concession de réserve de gibier ne permet aucune activité humaine autre que la chasse touristique. Par conséquent, vous vous trouvez dans une région éloignée et riche, sachant que la loi est claire et que vous pouvez vous concentrer sur les opérations de conservation et de chasse, sachant que la politique ne peut pas être manipulée politiquement ou abusée par des pouvoirs d'autorité individuels »⁴² (Shallom, africahunting.com⁴³, 22/05/2012).

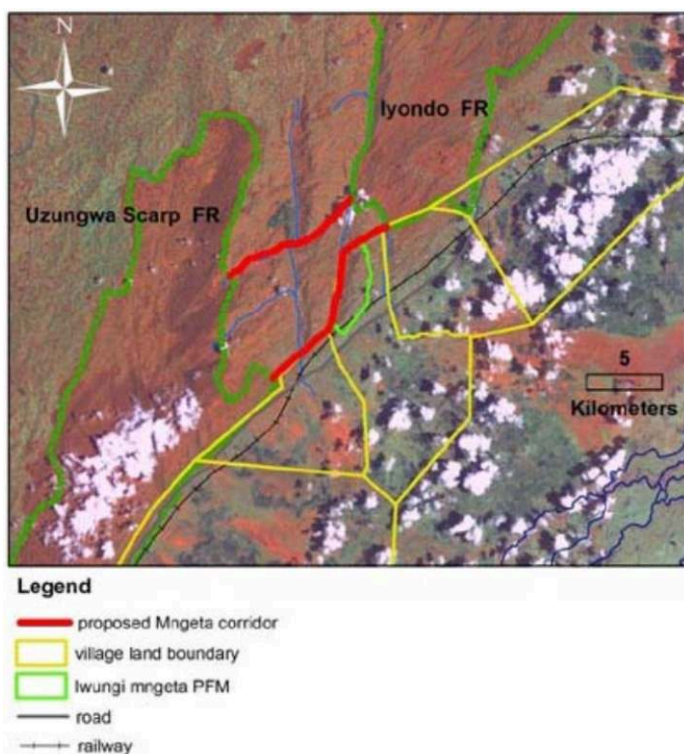
18 Au-delà de la biodiversité, la protection de l'environnement dans tout le bassin Rufiji représente un enjeu économique de taille. Comme nous l'avons montré dans un article précédent (Blache, 2018a), les liens entre réserves environnementales et projets de « développement » s'observent notamment dans les interstices de la conservation où vivent 673 080 personnes (URoT, 2016⁴⁴): on trouve de nombreuses monocultures sur des surfaces entre 5 000 et 30 000 ha ou encore des sites miniers ou d'extraction de gaz. Du point de vue hydrographique, les montagnes Udzungwa alimentent la majeure partie des zones humides du Kilombero et les deux centrales hydroélectriques de Kidatu (sur la rivière Ruaha) et de Kihansi (Figure 2). La centrale de Kihansi avait provoqué des débats importants, car le barrage avait entraîné la diminution de 90 % du volume d'eau dans les gorges, ce qui avait restreint l'accès à l'eau de plus de 20 000 personnes dans la vallée, et avait directement participé à l'extinction à l'état naturel du crapaud de Kihansi⁴⁵. C'est dans un rapport visant à la valorisation de la protection des montagnes Udzungwa que l'on comprend les difficultés institutionnelles d'allier conservation et développement:

« Les forêts de ces montagnes alimentent les bassins versants, les ruisseaux et les rivières qui fournissent des réserves abondantes d'eau cristalline tout au long de l'année. Cette eau est à la base de toute l'agriculture (grande et petite) et de l'utilisation domestique dans la vallée du Kilombero. Non seulement des milliers de personnes dans la vallée en bénéficient, mais l'eau de ces forêts alimente deux installations hydroélectriques qui fournissent environ 70 % de l'hydroélectricité de la Tanzanie et 52,6 % de l'énergie totale du pays (années 2000-2005, GoT 2006) »

⁴⁶(Rovero *et al.*, 2007, p. 7).

- 19 La rivière du Kilombero alimente ensuite 62 % du bassin Rufiji, dont 50 % sont couverts par le Selous. Les tentatives sont donc nombreuses pour créer un système de conservation en réseau, interconnecté. Ainsi, ces grandes aires protégées précédemment présentées sont reliées par des corridors écologiques et bordent de nombreuses zones tampons, des réserves forestières villageoises ou gouvernementales (Figure 2). Un projet de création d'un corridor de 63 km² (6 300 ha) entre la réserve de Lyondo et celle des escarpements Udzungwa, appelé « corridor de Mngeta », est également en cours (Figure 5). Celui-ci est promu et financé à la fois par des organisations de protection environnementale (WWF, Tanzania Forest Conservation Group – TFCG), par le programme SUSTAIN, un projet de partenariat dirigé par l'UICN, géré par l'African Wildlife Foundation en Tanzanie; et par l'Initiative pour le développement de l'intégration des ressources en eau (WARIDI), financée par l'USAID, mais également par la compagnie qui contrôle la plantation de 5 800 ha de riz hybride Saro 5 à Mngeta⁴⁷ (TFCG, 2018, p. 1). Cette entreprise a par ailleurs hérité, avec l'investissement dans l'ancienne plantation de riz KOTACO, d'une centrale hydroélectrique sur la rivière Mngeta, qui produit 340 kW, à laquelle elle a rajouté deux turbines en 2013, extensible à 840 kW (KPL, 2015; Blache, 2020).

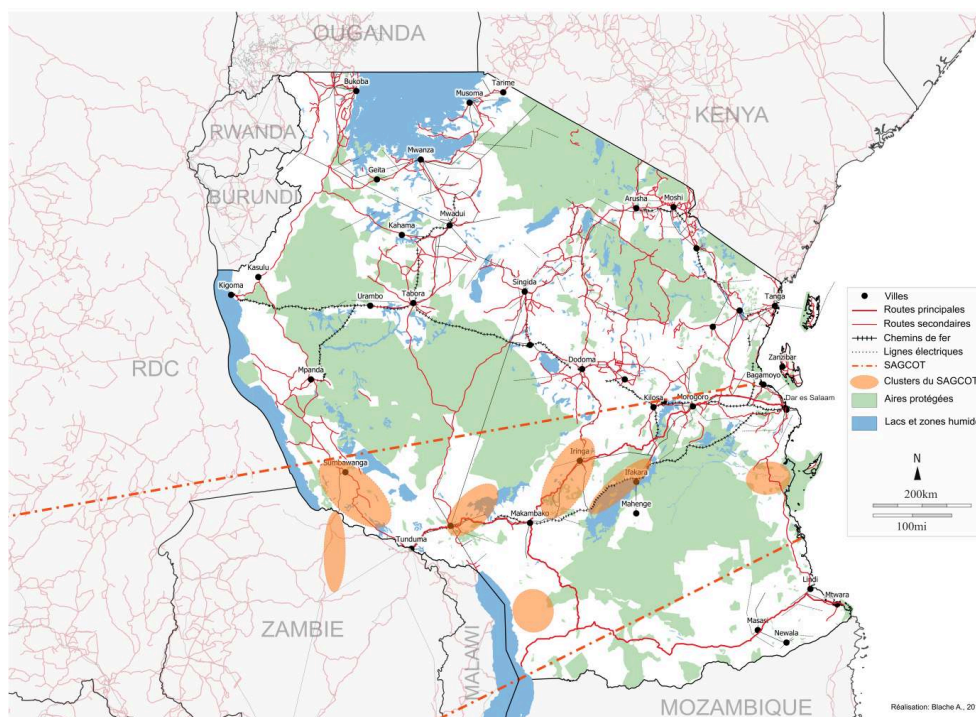
Figure 5. Proposition d'un corridor écologique entre la KNR et la réserve forestière des escarpements Uzungwa à Mngeta.



Source: Rovero *et al.*, 2007

- 20 Pour finir, la vallée du Kilombero a été conçue comme l'un des sept clusters dans le cadre du couloir de « croissance agricole verte » (SAGCOT) visant à attirer des investissements dans le secteur agricole hautement technicisé et mécanisé (Figure 6). Tous ces zonages sont la matérialisation des différents pouvoirs d'exclusion (Hall *et al.*, 2011) dont les objectifs déclarés peuvent paraître contradictoires. Vues à la fois comme réserve de biodiversité, d'eau pour l'ensemble de la région (et du pays), mais également comme « grenier de la Tanzanie » ou encore source d'énergie, la vallée et les montagnes parties de l'Arc Oriental Est-Africain drainent d'énormes flux de capitaux financiers internationaux. Réduits à la portion congrue des villages, ces fonds servent essentiellement à la création d'une équipe de *rangers* prêts à protéger les limites d'une réserve pensée dans les bureaux des grandes ONGs et institutions du « développement ».

Figure 6. Carte du SAGCOT et des différentes aires protégées.

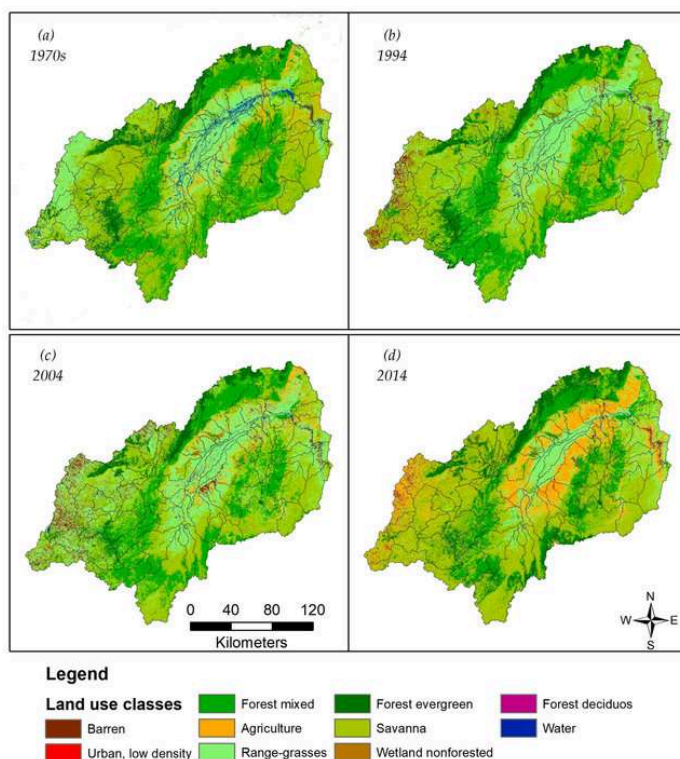


Réalisation: Blache, 2018

- 21 Mais la vallée du Kilombero et sa zone humide n'attirent pas que l'attention des grands groupes privés, des institutions internationales, gouvernementales et des ONGs. La croissance démographique dans la vallée du Kilombero s'élève à 117 % depuis les années 1980 (URT, 2016). N.K. Msofe *et al.* (2019) ont proposé une analyse de l'évolution des sols de 1990 à 2016 et ont conclu à une augmentation des surfaces agricoles aux dépens des forêts et des zones humides. Ils ont observé une intensification de l'usage des sols depuis les années 1990 à la suite du tournant capitaliste néolibéral des politiques agricoles qui ont mené à la privatisation des *estates* et à une intégration croissante des producteurs dans l'économie de marché. Mais l'on peut ajouter que cette augmentation démographique est également le fruit de deux autres vagues de migrations antérieures entre les années 1960 et 1980. Dans les années 1970, la politique de villagisation et la construction du chemin de fer TAZARA avaient conduit à une forte migration de population et l'installation de nombreux travailleurs du rail (Monson, 2009). Dans les années 1980, la population a fortement augmenté avec l'immigration d'agropasteurs dont les terres asséchées au nord-ouest du pays ne permettaient plus de vivre, des paysans qui avaient été expulsés de la région de Ruaha lors de l'expansion du parc national (WWF, 2006) ou encore des entrepreneurs venus des villes en quête d'une opportunité d'affaires. La croissance démographique annuelle est estimée à 3 % dans la vallée, comparée à des taux oscillant entre 0,5 et 1,5 % dans les districts alentour (MNRT, 2017). D'après les recensements recueillis de 1967 à 2016, nous pouvons observer un pourcentage d'augmentation de 449,5 % entre 1967 et 2012, et une augmentation de 117,4 % entre 1988 et 2012 (URoT, 2016; URoT, 1997).
- 22 La forte immigration contemporaine associée à une pression foncière liée à la diminution des espaces villageois cultivables font de la vallée du Kilombero un espace sous tension. L'analyse de l'évolution des images satellites depuis les années 1970

illustre un déboisement croissant des forêts de *miombo* et des zones humides, et une intensification agricole. Le travail réalisé par Näschen *et al.* (2018) permet de visualiser l'augmentation drastique des sols transformés pour l'agriculture (Figure 7).

Figure 7. Évolution de l'usage des sols depuis les années 1970 dans le bassin du Kilombero.



Source : Näschen *et al.*, 2018.

- 23 Ryan Shallom, directeur de l'entreprise de chasse Wild Foot Print⁴⁸ dit à une journaliste du Guardian en 2017: « pour moi, c'est un chapitre clos, une pilule très amère que j'ai dû avaler. Kilombero est finie maintenant. C'est terminé »⁴⁹ (Bibi van der Zee et Sophie Tremblay, 13/08/2017). Il écrit également sur le forum Africa Hunting: « Pour ceux qui m'ont suivi sur le Kilombero, je suis désolé de vous annoncer que tout est parti et qu'il n'y a tout simplement plus rien à sauver. [...] La vallée du Kilombero n'est plus »⁵⁰ (Shallom, 04/02/2009, africahunting.com⁵¹). La pression démographique et la diminution drastique d'arbres tout autant que d'eau dans les zones humides ont amené les ONG environnementales (WWF, Frontier-Tanzania), la Coopération au développement belge et l'Union européenne à proposer d'ajouter de nouvelles aires de protection de la faune sauvage et de la biodiversité et de renforcer le contrôle de l'accès à ces réserves. Les nouveaux modèles de conservation promeuvent une participation active des villageois dans la gestion des réserves et promettent des retombées financières pour le développement des villages.

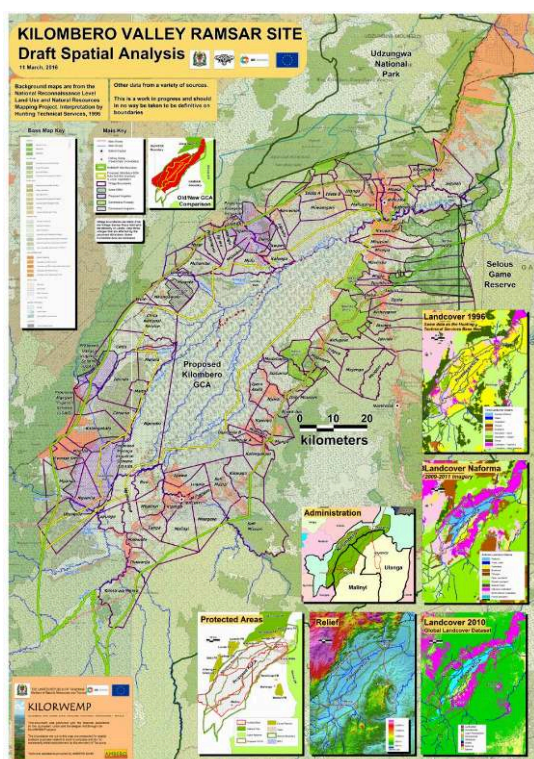
Les nouvelles formes de gestion dites participatives de la biodiversité

Au-delà des grandes aires de conservation: des espaces moins visibles, mais pourtant interdits

- 24 La quantification des aires de conservation sur l'ensemble de la Tanzanie est quasiment impossible et cela explique les différences observées entre les chiffres donnés par les différentes institutions (Bart, 2018). En effet, seules les grandes aires (Parc national, Aire de conservation, Réserve de gibier et Réserve forestière) sont indiquées sur les cartes. Mais lorsqu'on affine l'observation, on se rend compte que les « zones tampons », les réserves forestières villageoises ou encore les corridors écologiques sont nombreux. Le long du piémont des Udzungwa, le consortium de chercheurs et d'organisations gouvernementales de protection de la nature et d'ONGs internationales (WWF-Tanzanian Programme Office, Tanzania Forest Conservation Group - TFCG, Trento Museum of Natural Sciences - MTSN) a insisté sur la nécessité d'« incorporer des zones tampons sur les terres villageoises bordant les réserves forestières [...] pour atténuer les frontières “champs-réserves” qui ont résulté en l'empiètement [des réserves] et [ont] même [conduit] à des conflits humains-faune sauvage »⁵² (Rovero, 2007, p. 37). À l'est de la vallée, où se trouve le village de Milola, la TANAPA a établi une « zone tampon » (*buffer zone*) de 113 123 ha sur les terres villageoises (Ulanga District land Use Plan, 2013: 101). Comme une extension du Selous, cette zone tampon constitue de fait un outil légal d'exclusion d'accès à cet espace, à cette « forteresse » de biodiversité dont les citoyens sont encore considérés comme des dangers à écarter.
- 25 Afin de coordonner la gestion du site RAMSAR, le gouvernement belge, l'Union européenne et la TANAPA ont mis en place un programme appelé « Kilombero Lower Rufiji Ecosystem Management Project » (KILORWEMP). D'après les documents officiels, celui-ci vise à « gérer durablement l'écosystème des zones humides de la vallée du Kilombero et du Bas Rufiji, afin de préserver son équilibre écologique, d'améliorer les moyens de subsistance des communautés locales et de soutenir le développement économique »⁵³. Le projet KILORWEMP se compose de plusieurs volets. D'abord, la planification de l'utilisation des ressources à l'échelle de l'ensemble du site, prenant en compte les différentes réserves de protection environnementale, en amont comme en aval des zones humides. Ensuite, la modélisation de différents scénarios à long terme sert essentiellement à légitimer l'association de différentes formes de conservation, de grandes monocultures et dans une moindre mesure l'espace cultivable et de pâture pour les populations locales. Enfin, la cartographie et la redéfinition des frontières des villages et l'installation de balises comme marqueur des nouvelles limites de la KGCA sont les volets les plus sensibles (Figure 8). Malgré la prise en compte de l'intensification agricole et de l'usage des zones humides, la redéfinition des frontières de la KGCA a amputé jusqu'à 75 % du territoire de certains villages. Même si la résolution de la carte obtenue auprès d'un membre du projet KILORWEMP ne permet pas une analyse fine des différentes catégories, deux éléments doivent être soulignés. Premièrement, il est indiqué que la délimitation des frontières des villages a été réalisée à partir des données du Ministère territoires, du logement et du développement des établissements humains (*Ministry of Lands, Housing and Human Settlements Developments*). Néanmoins, comme nous l'avons analysé dans des articles précédents (Blache, 2020 ; Blache, 2019; Blache, 2018b), la délimitation des

frontières pose problème dans le contexte d'une forte croissance démographique, qui a eu comme conséquence la subdivision de nombreux villages et la création d'autres au sein du site RAMSAR. Certains villages ne sont pas indiqués sur la carte, comme c'est le cas de Mgudeni à l'est de la plantation de riz KPL (Figure 2). Nous rejoignons ici l'idée de Noe (2009, p. 2) qui souligne le fait que les dynamiques de frontières coloniales en Afrique ne relèvent pas d'une histoire passée. L'auteure soutient que « *le tracé des frontières infranationales de la [réserve de gibier du Selous] n'est pas seulement une preuve du néocolonialisme en Tanzanie, mais révèle également le renouvellement des processus de création de frontières initiés lors de la Conférence de Berlin* »⁵⁴.

Figure 8. Carte provisoire du site RAMSAR et délimitation des frontières des villages.

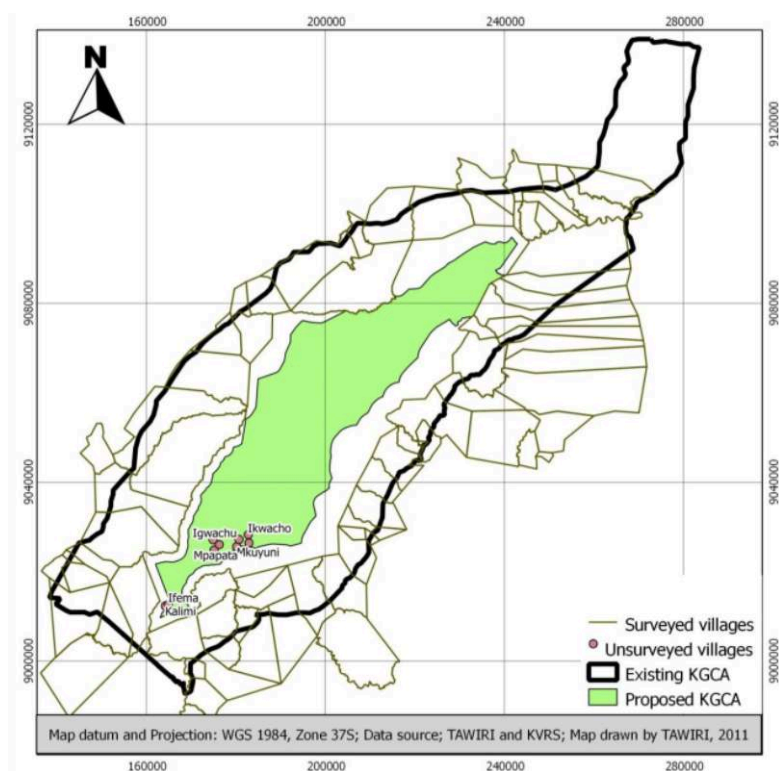


Source: Kilombero District KILORWEMP manager, 2016.

- 26 Au-delà de l'omission de l'existence même de certains villages, le rapport de la Tanzania Wildlife Research Institute (TAWIRI) concernant la KGCA souligne l'importance donnée aux antilopes *puku* vis-à-vis des citoyens tanzaniens (Figure 9):

« nous recommandons de retirer six villages [...] non officiellement enregistrés de la GCA proposée. L'existence de ces villages à proximité de la GCA proposée pourrait avoir un impact négatif de taille sur la population restante de *puku* dans la région. En outre, ces villages ne sont pas enregistrés et aucune compensation n'est donc nécessaire »⁵⁵(TAWIRI, 2011, p. 54).

Figure 9. Carte localisant les villages à « supprimer » du site RAMSAR.



Source: TAWIRI, Ministry of Natural Resources, URoT, 2011, p. 54.

- 27 La carte comme pouvoir d'exclusion est outil d'une domination de la rationalité technocratique (Peluso et Lund, 2011; Bluwstein et Lund, 2016) et d'un idéal exotico-colonial, mais ce sont surtout des cartes « sur papier » qui ne correspondent pas forcément aux usages réels de ces espaces. La majorité des villageois riverains de ces réserves ne peuvent plus chasser, ni faire paître leur bétail, ni cultiver le riz et le maïs légalement. Alors que les effets négatifs du pâturage sur les populations de *puku* ne sont pas « scientifiquement » prouvés (Jenkins *et al.*, 2003: 8⁵⁶), les éleveurs et agropasteurs immigrés dans la vallée depuis les années 1990 ont été les plus touchés par les procédures d'expulsion. Entre 2012 et 2014, des opérations de patrouille de police ont évincé plus de 5 000 éleveurs et leurs 400 000 têtes de bétail, des incendies d'habitation, des arrestations ont eu lieu, menant à des violences physiques et symboliques, et des assassinats (Kitabu, 2012; Nindi, 2014; IWGIA, 2013). Ces événements raisonnent avec les violentes évictions d'éleveurs dans les plaines d'Usangu en 2006, ou encore celles des 200 familles de Massaï dans l'aire de chasse contrôlée de Loliondo en 2009 (Benjaminsen et Bryceson, 2012: 342; Benjaminsen *et al.*, 2009). Malgré les expulsions forcées, comme noté par le MNRT, « selon les responsables du district de Kilombero, de plus en plus de personnes se réinstallent dans la vallée du Kilombero de manière "illégal" »⁵⁷ (MNRT, 2017) (Figure 10).

Figure 10. Photographie d'un abreuvement illégal sur la rivière de Kihansi.



© Blache, 26/08/2016.

- 28 Les pêcheurs sont aussi concernés par la recatégorisation des zones humides. La pêche sur les affluents de la Kilombero est aujourd'hui contrôlée par des *rangers*, alors qu'elle était historiquement soumise à de droits coutumiers. Les Ndamba (« premiers arrivants ») et les Nyakyusa (originaires de la région de Mbeya)⁵⁸ notamment doivent acheter une licence de pêche auprès des officiers de la pêche (*fisheries officers*) membres des comités de gestion des ressources au niveau du village. Ces officiers sont les représentants directs du conseil du district. Il existe également des Unités de Gestion des Berges (*Beach Management Units - BMU*) en charge du contrôle de la pêche, de l'enregistrement des bateaux et des techniques de pêche (Figure 11⁵⁹). Les membres BMU ou les gardes employés par la TANAPA ont donc le droit et l'obligation d'infliger des amendes lorsque les règles ne sont pas respectées. Ainsi, dans un rapport KILORWEMP, on peut lire « *les contrevenants sont tenus de payer des amendes allant de 50 000 à 100 000 TZS et reçoivent un avertissement de ne pas répéter l'infraction. En dehors de la BMU, l'agent des pêches perçoit des amendes allant généralement de 50 000 à 200 000 TZS et, si le cas concerne une activité de pêche illégale, l'agent des pêches confisque l'engin de pêche* »⁶⁰ (Kolding et al., 2017, p. 45). Les opérateurs des compagnies de safari (comme la Kilombero North Safaris) participent également au contrôle des activités de pêche sur leurs concessions. Par ailleurs, les auteurs du rapport pré-cité soulignent que « *selon la réglementation tanzanienne en matière de pêche (URT, 2009), "chaque pêcheur doit respecter les règlements et les conditions fixés par les BMU dans leurs zones respectives". Les pêcheurs immigrés et les non-citoyens ne sont pas autorisés à être "membres" d'une BMU* »⁶¹ (Kolding et al., 2017, p. 57). Enfin, la création de groupes de pêcheurs dans le cadre du KILORWEMP participe de façon supplémentaire de l'institutionnalisation des pratiques de pêche. C'est notamment dans le village de Kivukoni qu'a été créé un *Community Fishery Management Group*. Ces groupes, tout comme les *Community Based Organisations (CBO)* que nous aborderons ensuite, excluent nombre de pêcheurs et délégalisent leurs activités halieutiques habituelles.

Figure 11. Photographie d'un pêcheur sur la rivière de Kihansi, sur le KCGA.



© Blache, 23/08/2016

- 29 On retrouve ici la criminalisation des pratiques (de pêche, de pâture, d'agriculture) locales observées par Paul *et al.* (2014) à l'est du Selous. Ici encore, l'extension des aires de conservation et l'arsenal législatif qui les accompagne amènent les éleveurs et paysans à occuper l'espace et à utiliser les ressources de façon illégale, à contourner les règles malgré la connaissance des risques encourus.

De la nécessité d'impliquer les populations locales

- 30 Au vu des différentes occupations illégales des aires de conservation et de la non-adhésion des villageois riverains aux nouvelles mesures de restrictions d'accès aux ressources, une meilleure intégration des populations locales a paru nécessaire à plusieurs acteurs. Jenkins, conservationniste spécialiste des *puku* qui fait partie du programme de recherche de Frontier-Tanzania, conclut ainsi dans un article collectif (Jenkins *et al.*, 2003, p. 795): « dans les zones proches des fermes et des villages, nous préconisons le fait que la conservation des *puku* dans la vallée du Kilombero se fasse en tandem avec la gestion communautaire des terres »⁶². De même, le directeur de l'aire de chasse Kilombero North Safaris, qui a annoncé avoir abandonné les zones humides, insiste sur la nécessité d'impliquer les villageois dans la gestion de la biodiversité:

« l'avenir des zones de nature sauvage en Tanzanie exige une participation locale et un sentiment d'appropriation des ressources par les acteurs locaux dans le cadre d'efforts de collaboration avec les acteurs étrangers »⁶³ (Shallom, *africahunting.com*⁶⁴, 22/05/2012).

- 31 Cette prise en compte des populations locales, du moins dans les discours, s'ancre dans une politique plus large de décentralisation depuis les années 1980 et du nécessaire ancrage des projets dans le champs du « développement participatif » (Chauveau et Lavigne Delville, 2013). En effet, alors que la « *fortress conservation* » (Brockington, 2002) était la vision dominante de la protection environnementale, à partir des années 1980, avec le nouveau paradigme de « développement durable » et l'impératif « participatif » impulsé par les institutions internationales, s'opère un tournant dans les politiques nationales de gestion des ressources naturelles et de la faune sauvage. De nouvelles

formes d'inclusion des villageois dans la gestion de la biodiversité sont créées: les *Community-Based Natural Resources Management* et leur caractérisation spatiale et institutionnelle la plus généralisée, les *Wildlife Management Areas* (WMA). Les WMA ont été pensées dans la période de décentralisation, promues et imposées par les institutions internationales, les ONGs et les bailleurs de fonds dans le cadre plus global d'un nécessaire « développement durable » (Latouche, 2001); comme condition d'obtention de financements pour les gouvernements hôtes (Paul *et al.*, 2011, p. 166), et légitimés comme pouvant permettre aux villageois de générer des revenus issus du tourisme environnemental (Benjaminsen et Bryceson, 2012) et une meilleure gestion de la biodiversité (Jeudy-de-Grissac et Rodary 2009). La Wildlife Policy de 1998 (et ses révisions de 2007 et 2009) indique que les WMA permettent « *aux communautés rurales et aux propriétaires fonciers privés de gérer la faune sauvage sur leurs terres dans leur propre intérêt* » et « *de déléguer la responsabilité de la gestion des zones habitées et des zones en dehors des zones protégées aux populations rurales et au secteur privé* ». D'après Bluwstein et Lund, (2016, p. 3) en 2015, 38 WMA ont été opérationnelles en devenant de l'être et représenterait 13 % de la Tanzanie.

- 32 Les WMA sont promues par le gouvernement central, les institutions internationales ou les ONGs comme étant « participatives » ou « gérées par les communautés » (« *communy-based managment* ») sous la forme d'organisations communautaires (« *comunity-based organisations* » – CBO). Benjaminsen *et al.*, (2013) démontrent néanmoins que la nouvelle loi de gestion de la faune sauvage (*Wildlife Management Act*) de 2007 est plus un renforcement du pouvoir de l'État et une forme de recentralisation après une phase de promotion de la décentralisation au niveau des villages. En effet, avec l'augmentation de l'afflux de touristes, de nombreuses entreprises touristiques s'étaient établies sur les terres villageoises, promouvant notamment des formes d'éco-tourisme ou de tourisme « au plus près des traditions » (Trench *et al.* 2009). L'institutionnalisation des formes de gestion sur les terres villageoises a mené à l'imposition de nouvelles réglementations concernant ces activités, qui pouvaient parfois avoir des retombées socio-économiques plus bénéfiques aux villageois. La nouvelle loi sur la gestion de la faune sauvage de 2007 constituerait plutôt une nouvelle façon de réglementer le tourisme sur les terres villageoises, réguler l'utilisation des terres villageoises qui sont situées sur des aires de chasse contrôlées, ou encore renforcer le contrôle sur la chasse et les profits associés (Bluwstein et Lund, 2016, p. 3; Benjaminsen *et al.*, 2013; Benjaminsen et Bryceson, 2012; Benjaminen *et al.*, 2011). Comme c'est le cas en Afrique de l'Ouest, « *même si la multiplication des approches participatives a atténué l'affrontement entre usages locaux et protection de l'environnement, il n'en demeure pas moins que l'intention des projets reste fortement teintée d'une idéologie conservacionniste, et qu'on y décèle les relents des anciens discours [coloniaux]* » (Ballouche, 2016, p. 196).

Les programmes de gestion participative des forêts (Participatory Forest Management - PFM)

- 33 Dans le village de Milola, plusieurs WMA ont été proposées depuis les années 2000, notamment par le directeur général de la plantation de 28 000 ha de teck Kilombero Valley Teak Company (KVTC). Cette entreprise⁶⁵ met en avant son rôle dans la conservation de la biodiversité: « *Au cœur du projet se trouvent la plantation et la récolte*

durable du teck ainsi que la protection et la gestion de plus de 20 000 hectares de forêts et de zones humides indigènes et d'une grande variété d'espèces sauvages et de flore dans la région »⁶⁶ (KVTC⁶⁷, sd). En 2002, KVTC avait financé les plans d'aménagement des villages en délimitant une aire de gestion participative des forêts entre le Selous et jusqu'à 7 km de la route principale. Mais ces plans d'aménagement censés avoir été conçus de façon « participative » et validés en assemblées villageoises sont en général méconnus des habitants. Les zonages dessinés sur les plans d'aménagement représentent des patchworks de couleur plus ou moins esthétiques qui sont en inadéquation avec la réalité d'utilisation des sols. L'aire de gestion participative proposée par KVTC en 2002 n'avait pas empêché l'occupation de plus en plus intensive des terres et la coupe de bois à la bordure du Selous.

- 34 Par ailleurs, KVTC se présente comme « *l'un des projets de gestion forestière les plus novateurs d'Afrique, qui apporte un large éventail d'avantages sociaux, économiques et environnementaux à une région isolée de la Tanzanie* »⁶⁸ (KVTC⁶⁹, sd). Dans ce sens, l'entreprise KVTC a mis en place un programme de gestion des forêts dite « participative » (« *Participatory Forest Management* » – PFM) promouvant la gestion communautaire des forêts bordant la plantation de teck et incitant les villageois à planter du teck sur les terres villageoises. Ce programme est présenté comme pouvant accroître les bénéfices économiques dans les villages tout en reforestant des terres déboisées. Néanmoins, alors que KVTC leur avait promis l'achat des bois produits, les villageois rencontrés nous ont fait part de leur difficulté aujourd'hui, quinze années après le début du projet, à vendre leur production. Un villageois de Mavimba s'écrit ainsi:

« en 1992 ils nous avaient dit de planter du teck, qu'on serait riche dans dix ans parce qu'on pourrait leur vendre le bois. Mais aujourd'hui, quand on va voir H., il nous dit qu'ils n'en veulent pas, qu'ils ont suffisamment avec leur propre plantation! Alors c'est pour ça, ce que vous voyez là, c'est une maison que je construis. Je préfère en faire quelque chose de ce bois... » (entretien avec un villageois de Mavimba, 13/08/2016).

- 35 Mais c'est aussi l'impossibilité de pratiquer de l'agroforesterie ou la culture intercalaire qui pose problème avec le teck. En effet, tous les villageois et fonctionnaires en charge de la vulgarisation agricole rencontrés nous ont dit qu'il était impossible de cultiver du maïs à proximité ou entre les arbres de teck. Les champs à proximité des forêts se retrouvent asséchés, les cultures de maïs ne poussent pas. Un fonctionnaire chargé de la vulgarisation agricole nous disait en mars 2015 que certains villageois « *pensent qu'il y a du poison dans les racines, et que ces racines s'étendent bien au-delà de la propriété de KVTC* » (entretien à Milola, 14/03/2017). Un rapport du projet KILORWEMP (2017, p. 46) insiste également dans ses recommandations concernant l'usage des zones humides sur le fait que l'arbre peut être nocif pour les espèces halieutiques et sur le fait que « *plantations de teck devraient être placées loin des zones de pêche* »⁷⁰. On voit ici les contradictions exprimées entre différents acteurs qui se présentent pourtant chacun comme protecteur de la biodiversité.
- 36 Ce programme de gestion participative des forêts est davantage corrélé à la protection des plantations de teck de KVTC qu'à la promotion d'une sensibilisation environnementale particulière. Et les ressentis des villageois rencontrés transmettent surtout un sentiment de mise à distance des villageois, de non prise en compte de leurs besoins et de leurs revendications. La relation est très conflictuelle avec l'entreprise, et la non existence du contrat de location des terres renforce ce sentiment d'injustice. Les

limites mêmes des terres détenues par KVTC font débat et certains anciens représentants villageois, qui avaient été présents lors de la rencontre avec les membres de KVTC, du district et du MNRT, dénoncent l'agrandissement de la plantation au-delà des limites sur lesquelles ils étaient tombés d'accord en 1992. Alors que les limites des plantations de KVTC sont déterminées par des balises sur le sol et des linéaires sur la carte, la compagnie a prévu un système anti-feu consistant à délimiter des tranchées de 3 mètres de large puis une route de 30 à 50 mètres de large puis une autre tranchée de 3 mètres entre les champs villageois et le début de la plantation (entretien à Lupiro, 13/08/2016). Cet espace inculte de 36 à 56 m de large sur un périmètre de 86,5 km (pour la plantation Nakafuru et 56,36 km pour celle de Mafinji) n'est cependant pas inclus dans les limites de la plantation. Si l'on effectue un calcul approximatif de la zone tampon, cela représente entre 311 et 484 ha pour la plantation de Nakafuru et 202,5 et 315 ha pour celle de Mafinji, soit une surface maximale de 830 ha supplémentaires amputés aux villages⁷¹.

- 37 Si le programme de gestion participative des forêts peut paraître prometteur, celui-ci vise essentiellement à la création de groupes de producteurs de teck et d'une équipe de gardes forestiers. En effet, afin de recevoir les fonds alloués au développement prévu dans le cadre de la Responsabilité sociale des entreprises (RSE), KVTC a demandé à chacun des villages limitrophes de leurs plantations de choisir deux personnes qui deviendraient « *Village Game Scout* » (VGS) et seraient payées 150 000 Tsh par mois (environ 57,85 €⁷²). Dans le contrat villageois de KVTC, on peut lire que le VGS est payé 5 000 Tsh (1,93 €) par jour et que 2 500 Tsh (0,96 €) par jour sont versés au village. Ces gardiens surveillent les forêts qui bordent leur village, et sont en charge de vérifier qu'aucune coupe de bois, aucun feu, aucune chasse ou cueillette n'est pratiquée sur la plantation. Si les gardiens découvrent une pratique illégale, alors ils doivent le signaler au conseil de village, puis à la police du district (entretien à Magereza, 15/08/2016). On peut lire sur les contrats liant les villages à KVTC: « *le contrat de village est un accord de service entre la Kilombero Valley Teak Company (KVTC) et les villages participants pour la protection/prévention des incendies, l'entretien des frontières, la prévention du braconnage et de l'exploitation forestière et le contrôle de l'empiètement sur la propriété de la KVTC* »⁷³. Concernant la maintenance des frontières de la plantation, elle est évaluée à 75 600 Tsh par km (soit 10 800 216 Tsh pour les 13 villages bordant la plantation, 4 192,75 € par mois pour les 13 villages, soit environ 322,5 € par mois par village). Le contrat implique que si une pratique illégale est observée et signalée, alors le fonds de développement alloué au village est réduit. On peut ainsi lire un peu plus loin « *tout agriculteur se trouvant sur les terres de la KVTC sera contraint de partir et le village perdra 50 % de la prime allouée à l'empiètement des terres. Le pâturage des animaux domestiques est interdit* »⁷⁴ (KVTC village contract: 2). La responsabilité d'une gestion intervillageoise pose la question des conflits et tensions préexistantes concernant les frontières villageoises: « *En raison de la confusion vis-à-vis des limites du village, la compagnie considérera chaque village comme responsable des terres de la compagnie, indépendamment de la propriété de ces terres en termes de limites du village* »⁷⁵(KVTC village contract: 2).
- 38 Tous les villages de cette région rencontrent des conflits sur la définition même des frontières de leurs villages, suite à la subdivision de certains ou à la création d'autres. Ces tensions se sont accentuées depuis le lancement du projet Land Tenure Support Programme visant à la formalisation des frontières des villages et à la titrisation foncière des parcelles individuelles dans l'ensemble de la vallée.

- 39 En plus de la non prise en compte des tensions foncières préexistantes, le projet de KVTC favorise la délation, la dénonciation de pratiques vues comme illégales et renforce l'individualisation de la gestion de la biodiversité au profit de celles et ceux qui voudraient s'enrichir grâce de « *bonnes relations avec M. H* » (entretien à Iragua, 12/03/2017). Pour les individus qui dénonceraient les pratiques illégales, on retrouve ainsi dans le contrat villageois le tableau suivant des bonus qui leur seraient dédiés (Tableau 1):

Tableau 1. KVTC Bonus individuels pour arrêter et poursuivre les délinquants.

Offence	Amount in Tsh per incidence
Setting fire on the plantation	100,000/=
Illegal poaching of trees	100,000/=
Illegal hunting	50,000/=
Land encroachment	40 000/=

Source: KVTC Village contract.

- 40 S'ensuit un tableau listant les pourcentages de déduction des fonds alloués en fonction de 20 fautes commises: déplacement des balises (75 %), chasse illégale (75 %), pêche illégale (25 %), récolte de bois de chauffe (25 %), etc. (KVTC Village Contrat). La conservation de la biodiversité n'est ici participative que dans le sens où elle implique la création d'une police villageoise, mais elle reste essentiellement au niveau de la surveillance et de la criminalisation des pratiques. On est ici plus dans un registre punitif que dans une incitation à la préservation des ressources et de la biodiversité dans une optique d'écologie politique. En outre, alors que KVTC met en avant son rôle dans la conservation de la biodiversité, les entretiens menés auprès des travailleurs de la plantation ont révélé la coupe de bois endémiques par la compagnie. Un villageois de Nakafuru nous disait en août 2016 que depuis la mise en place de la plantation :

« la plupart des ressources naturelles ont disparu. Ils coupent beaucoup de forêts primaires et il n'en reste que peu ici; Ils récoltent encore dans la forêt primaire et coupent les arbres. Certaines rivières ont diminué et d'autres ont complètement disparu »⁷⁶ (entretien à Nakafuru, 14/08/2016).

- 41 Une villageoise d'Iragua un peu plus au sud relatait le fait que

« la biodiversité a changé, les papillons, insectes, oiseaux, ils ne sont plus là. La forêt de Nambiga était un endroit spécial avec beaucoup de papillons. Aujourd'hui, la forêt est entourée de teck et nous pouvons voir que cet arbre est mauvais pour l'environnement. Il y a un déclin du nombre de poissons dans les rivières parce que les tecks sont sur les collines d'où viennent les rivières »⁷⁷ (entretien à Iragua, 15/08/2016).

- 42 Le programme de recherche *Frontier Tanzania Savanna* a également soulevé cette contradiction et le risque de l'existence même d'une monoculture de teck pour les autres espèces endémiques (Bamford *et al.*, 2010).

Wildlife Management Areas : Pour une gestion participative et inclusive de la biodiversité ?

- 43 Alors que les protestations des villageois se sont accentuées depuis les années 2000 et que la pression démographique a accru les tensions sur les terres cultivables, c'est l'intérêt porté par la Coopération belge pour la préservation du site RAMSAR qui a amené à reconsidérer les limites de la WMA et à renforcer son nonaccès. Ainsi, en parallèle de la redéfinition des frontières du site RAMSAR et de l'intensification des contrôles et des gardes, le projet KILORWEMP a délimité deux WMA sur les terres villageoises situées sur l'aire de chasse contrôlée (KCGA) ou dans les continuités des « zones tampons » prolongeant la réserve de gibier du Selous. Une autre WMA est en cours de négociation au sud d'Igota (Ulanga District Council, 2016). Cette dernière est composée des villages de Chikuti, Lukande, Mbuga, Iputi, Luhombero et Ketaketa et couvre une surface totale de 121 557 ha, le long de la « zone tampon » limitrophe du Selous (Ulanga District Land Use Plan, 2015: 100).
- 44 À l'est des zones humides, sur les flancs alluviaux encerclés par le Selous Game Reserve et le site RAMSAR, une WMA enregistrée sous le nom de « ILUMA » (Ifakara-LUpiro-MAngu'la wards⁷⁸) inclut sept villages dans le district d'Ulanga et de Kilombero, dont le village de Milola (Figure 2 et Figure 8). La mise en place d'une WMA nécessite l'implication d'au moins deux villages, néanmoins la surface allouée dans chacun des villages varie⁷⁹: pour Minepa, celle-ci représente 4 223 ha sur une surface villageoise totale de 10 819 ha (soit 39 % du village). Pour Mavimba, ce sont 49 % des terres du village qui sont mis en réserve. Pour Milola, ce sont 7 613 ha réservés sur 9 700 ha au total, soit une diminution de 78,5 % de l'accès aux terres villageoises. Cette nouvelle WMA constitue une « zone tampon » au sein des villages bordant le Selous, dont la mise en réserve permettrait selon les promoteurs du projet, un trio gagnant: la conservation de la biodiversité et des réserves forestières et hydrauliques, l'atténuation des risques liés au changement climatique et le développement des villages grâce aux revenus issus du tourisme (Wilson *et al.*, 2017).
- 45 La TANAPA indique ainsi que « *les communautés sont consultées et éduquées sur l'importance de la conservation des ressources naturelles et elles mettent volontairement leurs terres de côté pour la conservation* »⁸⁰. Néanmoins, le rapport établi par l'agence paraétatique TAWIRI indique que les WMA dans la vallée « *seront établies en combinant des terres qui seront mises de côté par un certain nombre de villages et qu'aucune WMA ne sera formée par un seul village. Il est à noter qu'il ne s'agissait pas dans le cadre de cette étude d'évaluer la volonté des gens d'établir des WMA, mais plutôt de proposer des domaines possibles pour l'établissement de WMA sur la base de preuves scientifiques* »⁸¹ (TAWIRI, 2011, p. 45). On retrouve ici encore les contradictions entre injonctions technocratiques et légitimation participative entre différentes institutions gouvernementales.
- 46 Alors que la délimitation des frontières de la nouvelle aire de chasse contrôlée a en effet été pensée et décidée à l'échelle du district, et proposée suite à validation des assemblées villageoises, la majorité des villageois interviewés n'ont pas connaissance de ce plan d'aménagement. Comme cela a été observé par Bluwstein et Lund (2016, p. 7), la majorité des villageois n'ont pas été impliqués dans la délimitation de la nouvelle WMA. À Milola, seule la carte dessinée sur un grand panneau (Figure 12) indique sa présence à l'échelle intervillageoise, mais les limites effectives ne sont pas connues. Par ailleurs, les informations délivrées sur ce panneau ne permettent pas de

déterminer la localisation effective de la WMA, même si un effort de traduction en swahili a été fait. Le manque de clarté et la grossièreté de la « carte » démontrent encore une fois l'approche très technocratique du projet. Par ailleurs, ces limites peuvent être conflictuelles en fonction des différentes interventions passées, comme c'est le cas dans la WMA Nalika étudiée par Bluwstein et Lund (2016, p. 6) au sud du Selous. Cela résonne avec les inquiétudes exprimées par de nombreux chercheurs vis-à-vis de la conservation environnementale en Tanzanie, « qui est truffée de rhétorique participative et de prise de décision paternaliste lorsque la politique de conservation de type idéal s'immisce dans la pratique de la politique »⁸² (Bluwstein et Lund, 2016, p. 6; Benjaminsen et al., 2013; Paul et al., 2011; Paul et al., 2014).

Figure 12. Panneau représentant la WMA située à Milola.



© Blache, 12/08/2016.

- 47 Igota qui se situe un peu plus au sud de Milola n'est pas considéré comme faisant partie de la WMA Iluma d'après la carte du KILORWEMP (Figure 8) et d'après les plans d'aménagement du district. Malgré tout, on retrouve au centre du village un panneau indiquant plus de la moitié du village dédiée à une WMA (Figure 13). Encore une fois, « loin de la réalité qu'elles prétendent dépeindre, les personnes qui dessinent une carte exercent un grand pouvoir et peuvent facilement se tromper. La complexité inhérente à la cartographie est aggravée par le fait que les cartes ne sont jamais dessinées sur une page blanche (voir Scott, 1998) »⁸³ (Bluwstein et Lund, 2016, p. 9). Le plan d'aménagement du village d'Igota a été financé et soutenu techniquement par l'ONG Frontier. Dans le rapport d'aménagement du village, on retrouve le plan suivant (Figure 14). Néanmoins, ce n'est pas cette carte qui est connue des villageois.

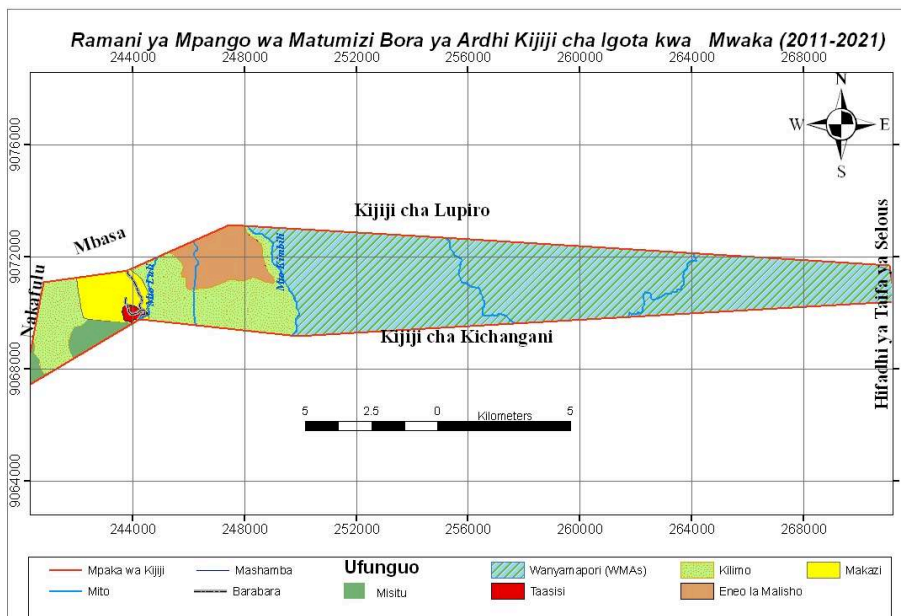
Figure 13. Photographie d'un panneau représentant le plan d'aménagement du village d'Igota pour la période 2011-2021.



La zone avec des rayures bleues représente la WMA.

© Blache, 03/03/2017.

Figure 14. Plan d'aménagement d'Igota dans le VLUP 2011-2021.



Source: District land Use Department.

48 Les représentations de la WMA varient en fonction du type de cartographie utilisé. La distorsion amène à se représenter la WMA bien moins importante que celle représentée dans les plans du district. La carte est un outil intrinsèquement politique, comme l'ont observé Bluwstein et Lund (2016, p. 10):

« Les projections sur les cartes et les graphiques impliquent une simplification et des traductions et transformations involontaires. Celles-ci sont reprises ou ignorées de manière sélective, reconnues ou contestées dans le cadre de luttes territoriales. Les acteurs à tous les niveaux enrôlent les artefacts créés lors des processus de territorialisation passés et présents, tels que les balises, les cartes et les plans d'aménagement du territoire, pour étayer leurs revendications. Ainsi, les actes de territorialisation par l'établissement de frontières et de cartes sont intrinsèquement politiques et contingents »⁸⁴.

49 Alors que la WMA est présentée comme un outil de gestion « participative et inclusive » de la nature par les villageois, que ce soit dans sa conception, dans sa mise en place et délimitation ou alors encore dans le contrôle des nouvelles réserves, on observe très peu de consultation, d'intégration et par conséquent d'implication citoyenne dans le processus. La conception est pensée à l'échelle des institutions internationales, des agences paraétatiques, des ONG, mais également du district. L'observation du processus de mise en place de ces zonages montre une réalité fort différente des objectifs annoncés dans les textes. Sa conception n'a engagé aucune consultation locale en amont. L'observation du processus dit de « consultation » sur le terrain en 2016 a démontré, au contraire, un processus opaque et a révélé l'incompréhension de la majorité des villageois rencontrés face à l'utilité présumée de ces réserves. À titre d'exemple, un fonctionnaire en charge de la vulgarisation des pratiques agricoles nous révélait ne pas savoir la façon dont avaient été décidées les limites de la WMA et ne pas connaître les financeurs, en finissant par nous dire que « *peut-être c'était au niveau du District* » (entretien à Milola, 14/03/2017).

50 La consultation n'est appuyée par aucune sensibilisation écologique (si tant est qu'il y en ait eu besoin) des futurs « gérants » de la réserve. La prise en compte des besoins des villageois, de leurs représentations de la biodiversité et des différentes formes de gestion préexistantes au projet n'est pas prévue (Benjaminsen *et al.*, 2013). De plus, au-delà de la perte d'un espace cultivable qui constitue déjà une perte de revenus et d'autosubsistance importante, l'extension des réserves destinées à la préservation des animaux est vue comme une menace pour les paysans dont les champs se retrouveraient menacés de déprédations. Par ailleurs, ce sont essentiellement des agropasteurs Sukuma qui cultivent ces terres et la crainte est grande de voir les conflits fonciers s'exacerber dans l'espace interstitiel restant. Enfin, ce n'est pas uniquement la perte d'accès à une terre agricole ou de pâture qui est mise en avant, mais également l'accès aux ressources forestières: bois de chauffe, herbes médicinales, produits de la cueillette et gibier.

51 Concernant sa mise en place, alors que les textes prévoient la participation des villageois à la décision d'intégrer/transférer une part de leurs terres à une WMA, Olle Mungaya, en charge du projet Kilorwemp pour Ulanga décrit le processus comme suit:

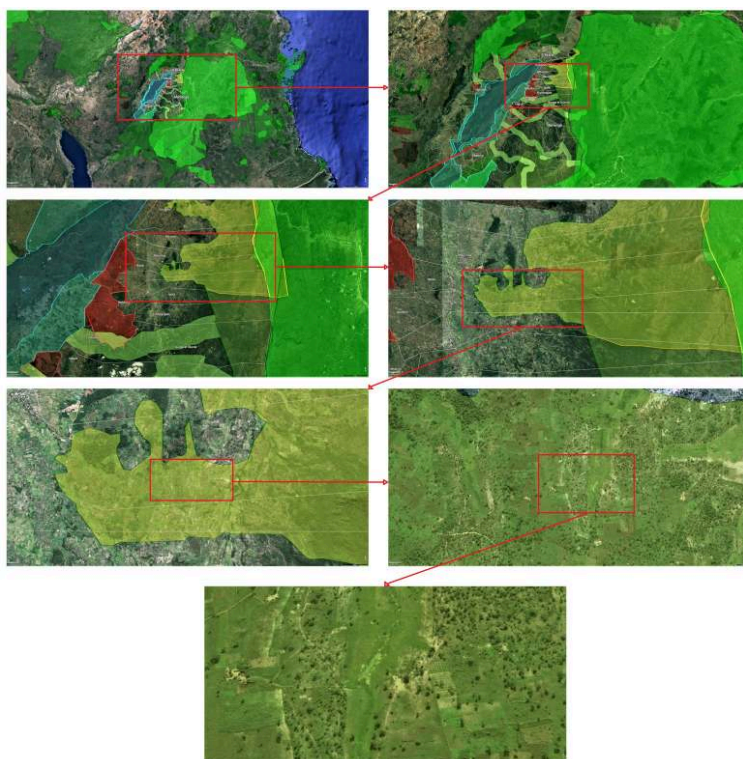
« Les villageois choisissent d'établir une WMA. D'abord les villageois doivent réaliser un plan d'aménagement du village, qui doit être validé en assemblée villageoise. Il faut au minimum 200 km² de terres et chaque village doit contribuer une partie en réservant une portion de terre. Sur ces terres ils peuvent mettre en place du tourisme de chasse ou du tourisme photographique. Une des motivations pour eux est que 75 % des revenus reviennent à la communauté pour le

développement des écoles, l'accès à l'eau ou l'électricité. Les membres du CBO [Community-Based Organisation] sont choisis au niveau des villages. Ils doivent créer un business plan et ainsi, ils peuvent comprendre la valeur des ressources qu'ils ont et cela permet à des entreprises touristiques de venir s'associer au village » (entretien à Mahenge District, Land Department, 16/08/2016).

- 52 Dans le cadre d'une politique néolibérale de gestion de la nature, la mise en place de WMA relève plutôt d'une incitation à devenir entrepreneur du tourisme environnemental. Ainsi, le projet KILORWEMP prévoit des formations à l'entrepreneuriat pour de « *potentielles activités économiques (business) [qui] pourraient être: la chasse touristique, la chasse locale et le tourisme photographique. Cependant, les entreprises touristiques – comme toute entreprise – ont besoin de bonnes compétences en affaires pour réaliser des profits viables et durables* »⁸⁵ (Kilorwemp⁸⁶, sd). L'idée est donc de « *renforcer les compétences entrepreneuriales* » des groupes de villageois, « *particulièrement en termes de business plans, marketing, gestion administrative, financière et d'approvisionnement* »⁸⁷ (Kilorwemp⁸⁸, sd). Mais les formations ne s'adressent pas à tout le monde et on retrouve ici les risques de toute intervention « du développement » à créer des différenciations socio-économiques, favoriser les « courtiers du développement » et la captation de la rente au profit de certains acteurs. La CBO de la WMA Iluma est composée de 42 membres sur l'ensemble des villages (Mombo *et al.*, 2018; Leemhuis *et al.*, 2017, Swertvaegher, 2016). Les efforts se concentrent sur la formation de ces CBO et non sur l'ensemble des membres du village, comme le soulignent les membres du Kilorwemp: « *la formation s'adresse aux membres du CBO qui sont censés gérer les entreprises commerciales d'Iluma. Les responsables de district qui ont besoin de soutenir l'organisation communautaire reçoivent également une formation par le biais d'une approche d'apprentissage par l'action* »⁸⁹.
- 53 Par ailleurs, la constitution de ces groupes est floue. En août 2016, la discussion avec le directeur en charge du projet Kilorwemp à Mavimba lors de la rencontre avec un groupement de pêcheurs a permis de comprendre la façon dont était constitué ce groupe: une demande du district est faite au représentant du village élu de regrouper des villageois issus du conseil villageois ou non et, ensuite, une rencontre avec les représentants du district est organisée. Dans les documents du plan d'aménagement du village de Milola, on peut lire: « *toutes les zones désignées pour la conservation de la faune (WMA) doivent être évaluées, mesurées, enregistrées. [...] Le conseil du village doit former un comité qui sera responsable pour gérer cette zone et les activités. Lorsque ce comité n'est pas nommé, le comité en charge de la gestion des terres du village s'en chargera jusqu'à ce que le comité soit formé* »⁹⁰. Néanmoins, la majorité des villageois rencontrés nous ont fait part de leur méconnaissance de ce groupe et des membres qui le constituaient. Un fonctionnaire en charge de la vulgarisation des pratiques agricoles nous a confié que lui-même ne savait pas vraiment comment les groupes fonctionnaient ni quelle était l'utilité de ces WMA (entretien à Milola, 14/03/2017). Les villageois doivent également constituer un groupe de gardes forestiers, et on se retrouve encore une fois dans la même logique punitive plutôt qu'inclusive: toujours dans le plan d'aménagement de Milola on peut lire « *il n'est pas permis de cultiver, couper et brûler du bois. Cette zone est préservée et son usage doit suivre les directives établies par les départements en charge de la biodiversité à l'échelle nationale* »⁹¹.
- 54 Le manque de participation entraîne une augmentation de la non-adhésion à ce projet. Lorsqu'on superpose les limites de la WMA Iluma sur une image satellite, on s'aperçoit que celle-ci n'est qu'une frontière de papier, un zonage sur panneau qui n'est pas

respecté (Figure 15). On retrouve ici les « résistances quotidiennes » aux modèles de conservation mises à jour par Holmes (2007).

Figure 15. Occupation de la WMA Iluma à Milola.



Réalisation: Blache, 2020.

Sources: Google Earth et Ulanga District Land Use Department, 2016.

- 55 Enfin, seules les retombées économiques et financières sont mises en avant par les autorités publiques. Néanmoins, les promesses de retombées financières, économiques et sociales relevant d'un discours sur le développement encore utopiste sont inexistantes, comme dans la plupart des études réalisées sur les WMA (Bluwstein et Lund, 2016, p. 9; Paul et al., 2011, p. 170). L'une des raisons de cette « utopie » relève de l'impossibilité pour les touristes d'accéder à ces nouvelles réserves. Les règles d'entrée dans les parcs sous-tendent un paiement le plus souvent à « entrée unique ». Le MNRT souligne d'ailleurs que:

« le partage des bénéfices issus du tourisme est limité par la politique nationale d'entrée unique [dans les parcs] et particulièrement pour les WMA: les communautés locales et les WMA souffrent de cette politique, car il est coûteux à un touriste de se rendre en dehors des aires protégées pour un jour afin d'explorer les activités touristiques culturelles »⁹² (MNRT, 2017, p. 67).

- 56 Également, les revenus issus du tourisme dans les WMA doivent d'abord être centralisés à l'échelle du ministère des Ressources naturelles et du Tourisme au travers de la Wildlife Division, puis reversés au District. Le District est ensuite censé reverser la part revenant au CBO de chacun des villages. Néanmoins, le manque de transparence dans les flux financiers et la captation d'une rente par certaines élites font que les retombées financières au niveau des villages sont inexistantes, du moins depuis les dernières observations et enquêtes effectuées en 2017⁹³. On a vu que les conditions de protection des limites de la plantation de KVTC pourraient représenter un montant non

négligeable comparé aux recettes généralement générées par les villages, comme c'est le cas à l'est du Selous (Hahn et Kaggi 2001, cité par Paul et al., 2011, p. 167), « cependant, l'argument du "mieux que rien" ne saurait escamoter l'incommensurabilité qui sépare les bénéficiaires tirés de l'existence de la réserve, d'une part, par les différents opérateurs et, d'autre part, par les villageois ». Par ailleurs, la captation d'une rente issue des flux financiers internationaux par des autorités locales ou du district ne permet pas la redistribution des revenus potentiels issus du tourisme dans les aires de gestion participative de la biodiversité. La combinaison d'acteurs en jeu, les tensions existantes entre politiques nationales, internationales, et les ONGs ainsi que l'importance des fonds investis dans ces projets ne permettent souvent pas de remise en question, même si l'échec des projets et les tensions locales inhérentes sont visibles, comme ce fut le cas également dans le corridor Selous-Niassa observé par Bluwstein et Lund (2016, p. 10).

Conclusion

- 57 De la planification à la création d'un groupe de villageois, le processus de création des WMA renforce et consolide les élites locales et favorise une conservation néolibérale de la nature (Igoe et Croucher, 2007) que certains qualifient de « marchandisation de la nature » (Fairhead, *et al.*, 2012). En effet, comme l'ont déjà observé plusieurs chercheurs au travers de l'analyse de différentes WMA en Tanzanie (Paul *et al.*, 2014; Igoe et Croucher, 2007; Kidegesho, 2008; Benjaminsen et Svarstad, 2010; Benjaminsen *et al.*, 2015; Bluwstein et Lund, 2016), celles-ci sont le nouvel avatar de la conservation, mais ne favorisent en rien la participation des populations locales, et ne garantissent pas une meilleure conservation de la biodiversité.
- 58 Comme l'ont étudié Igoe et Croucher (2007) au travers de l'étude d'une WMA entre les parcs nationaux du Tarangire et celui du Lac Manyara, les enquêtes réalisées entre 2015 et 2017 dans le district d'Ulanga montrent que les agences transnationales de conservation de l'environnement associées à la complicité des agents du district provoquent une diminution d'accès aux ressources naturelles. Celles-ci ont plusieurs conséquences: une exacerbation des conflits fonciers dans les interstices ainsi que l'augmentation d'une précarité financière et économique menant à des contournements et à la délégalisation de certaines pratiques (coupe de bois, feux pour le charbon, chasse non autorisée...). La labellisation participative de ces nouvelles formes de conservation sert surtout à capter des fonds à l'échelle internationale comme nationale, à « attirer le financement de l'État et des institutions ainsi que des entreprises et des particuliers fortunés »⁹⁴ (Benjaminsen et Svarstad, 2010, p. 403) pour les ONGs et à attirer des fonds internationaux pour les États hôtes. Au-delà du discours, on s'aperçoit que ces nouvelles formes de conservation sont une expansion du réseau de parcs nationaux, de corridors et des réserves de gibier (Goldman, 2003) dans une logique tout aussi restrictive (et étriquée) du modèle de conservation de la biodiversité.
- 59 On observe malgré l'enrobage participatif et inclusif des nouveaux projets que les politiques environnementales et les modèles de conservation de la biodiversité relèvent essentiellement des « mesures de conservation de la nature, opérées par les administrations coloniales [et postcoloniales] et qui se déploient très largement contre les pratiques des habitants. Ainsi, [...], la conservation de la nature "africaine" procède [encore] davantage d'une

exclusion que d'une réappropriation, quand bien même les asymétries de pouvoir n'enlèvent pas toute capacité d'action aux plus exclus ou aux plus démunis » (Rodary, 2011, p. 19).

- 60 Enfin, on l'a vu, si la cartographie et l'établissement de cette WMA n'ont pas engagé d'implication citoyenne, la création d'une police locale ne présume pas l'adhésion et le respect des nouvelles règles par les habitants. Comme on a pu le voir, l'occupation des sols de la WMA ILUMA est forte. Les terres sont occupées essentiellement par des agropasteurs Sukuma immigrés dans la vallée à la suite de grandes sécheresses observées dans le nord-ouest du pays, et qui ont été à plusieurs reprises chassés des terres qu'ils occupaient (dans le district de Mbarali pour la mise en place d'une plantation de riz, puis du parc national de la Ruaha). Se pose alors la question de la légitimité de ces occupations par des citoyens se qualifiant comme « réfugiés de l'investissement » ou encore « réfugiés de la conservation » (entretien à Nakafuru, 03/03/2016).
- 61 Malgré tout, nous avons pu observer dans d'autres parties de la vallée du Kilombero des initiatives impulsées à l'échelle de certains villages, modèles qui visent l'intégration des activités agricoles et de conservation à la bordure des parcs. Ainsi, de nombreux projets d'apiculture ont fleuri. On compte 132 groupes dans le district de Kilombero notamment. Même si ces groupes peuvent être financés soit par les compagnies contrôlant les grandes plantations (Green Resources Ltd., KVTC notamment) soit par des projets soutenus par des ONGs, les projets peuvent être initiés par des groupes locaux. À Msolwa station par exemple, village se trouvant entre la plantation de canne à sucre Kilombero Sugar Company Ltd., la forêt de Magombera et le Selous, un groupe de femmes soutenues par un micro ONG a placé des ruches à la bordure des forêts pour limiter à la fois le nombre d'éléphants envahissant les champs de canne à sucre (le bruit des abeilles déstabilisant les éléphants) et, en même temps, générer des revenus issus de la vente du miel. Les modèles de gestion intégrée de la biodiversité dans une approche d'écologie décoloniale (Ferdinand, 2019) pourraient être possibles si celles-ci ne relevaient pas d'une marchandisation croissante de la nature et des politiques néolibérales de protection environnementales. La prise en compte des savoirs vernaculaires, des représentations locales des changements environnementaux et des modèles locaux de gestion de la nature (et des ressources) permettraient d'aller au-delà de « *la sensibilisation avant la participation* »⁹⁵ (Bluwstein et Lund, 2016, p. 6) promue dans des projets confectionnés et mis en place de façon *top-down*.

Remerciements

- 62 Cet article est le fruit d'un travail doctoral financé par l'Université de Toulouse, et dont les différents terrains de recherche ont pu être effectués notamment grâce aux fonds du programme européen *Rurban Africa* FP7, aux aides à la mobilité internationale des doctorants du LISST et de la Commission Recherche de l'Université de Toulouse Jean Jaurès, ainsi que de deux bourses de terrain de l'Institut de Recherche en Afrique (IFRA). Nous pouvons remercier ici les autorités tanzaniennes pour l'obtention de permis de recherche ainsi que les représentants du Land Planning Department du district d'Ulanga qui nous ont fourni toutes les données cartographiques. Nous remercions bien entendu le Père Abdon de la mission catholique d'Igota pour son accueil, ainsi que toutes et tous les villageoises et villageois rencontrés lors des différents terrains.

Note biographique

- 63 Adriana Blache est doctorante en géographie au laboratoire Laboratoire Interdisciplinaire Solidarité Société Territoires (LISST-Dynamiques rurales) de l'Université de Toulouse. Son doctorat porte sur la production de l'espace et les rapports de pouvoir depuis la période coloniale en Tanzanie.

BIBLIOGRAPHIE

- Agamben, G., 2006, Théorie des dispositifs, *Po&sie*, 206/1, num115, pp.25-33
- Anderson, D et R. Grove, 1987, Introduction: The Scramble for Eden : past, present and future in African conservation, in Anderson D, R. Grove, (eds.), *Conservation in Africa: people, policies and practice*, Cambridge University Press, Cambridge [En ligne] URL:<https://doi.org/10.1017/CBO9780511565335.002>.
- Assistant Conservator of Forests under H. Fraser, Safari Report, Ulunga District, November 11, 1937, p. 15, cité par Monson, J., 1996, "Canoe-Building under Colonialism", in Maddox, G., et al., 1996, *Custodians of the Land: Ecology & Culture in the History of Tanzania*, ed. Eastern African Studies.
- Aziz A., 2014, Kilombero North Safari Brochure, [En ligne] URL: <https://issuu.com/khangaruemedia/docs/kilomberobrochure2014>.
- Bamford A., D. Ferrol-Schulte et H. Smith, 2010, *The Status of the Ruipa Corridor Between the Selous Game Reserve and the Udzungwa Mountains*, Darwin Institute, Frontier Tanzania Savanna Research Programme, 61 p.
- Bart, F., 2018, Quelles interactions entre espaces ruraux et aires protégées en Afrique orientale ? Le cas de la Tanzanie, *Revue Belgeo* [En ligne], 2 | 2018, URL : <http://journals.openedition.org/belgeo/21109>; DOI : <https://doi.org/10.4000/belgeo.21109>
- Bell M., R. Butlin et M. Heffernan (eds.), 1995, *Geography and Imperialism: 1820-1940*, Manchester University Press, Manchester, 338 p.
- Benjaminsen T.A., M.J., Goldman, M.Y. Minwary et F.P. Maganga, 2013, Wildlife Management in Tanzania: recentralization, Rent Seeking and Community Resistance, *Development and Change*, Vol. 44, issue 5, pp. 1087-1109.
- Benjaminsen T.A. et I. Bryceson, 2012, Conservation, green/blue grabbing and accumulation by dispossession in Tanzania, *The journal of peasant studies*, 39, 2, pp. 335-355.
- Benjaminsen T.A., I. Bryceson, F.P. Maganga et T. Refesth, 2011, Conservation and Land Grabbing in Tanzania, *Global Land Grabbing International Conference*, 6-8 April 2011, LDPI.
- Benjaminsen T.A. et H. Svarstad, 2010, The Death of an Elephant: Conservation Discourses versus Practices in Africa, *Forum for Development Studies* 37, 3, pp. 385-408.
- van der Zee B. et S. Tremblay, 2017, Tanzania's ghost safari: how western aid contributed to the decline of a wildlife haven, *The Guardian* [en ligne], 13/08/2017, URL: <https://>

- www.theguardian.com/environment/2017/aug/13/tanzanias-ghost-safari-how-western-aid-contributed-to-the-decline-of-a-wildlife-haven, consulté en ligne le 15/08/2017.
- Blache, A., 2020, Conflict & Resistance around a Rice Development Scheme in the SAGCOT Area of Tanzania, 16 p. in Lind, J., Okenwa D., I., Scoones, 2020, *Land, Investment & Politics: Reconfiguring Africa's Pastoral Drylands*, James Currey, London, 224 p.
- Blache, A., 2019, Grabbing Land, Catching Votes! Land and the 2015 Election Campaign in Kilombero District, Tanzania, *Les Cahiers d'Afrique de l'Est / The East African Review* [En ligne], 53, pp. 1-22, URL : <http://journals.openedition.org/estafrica/791>
- Blache, A., 2018a, Entre "Développement" et conservation des aires naturelles: jeux de pouvoir, conflits d'usage et marginalisation dans la vallée du Kilombero, Tanzanie, *Revue Belgé* [En ligne], Vol.2, URL : <https://doi.org/10.4000/belgeo.27419>
- Blache, A., 2018b, The land use plans and villages' subdivisions in the global land rush: The case of the Ruipa site in the Kilombero Valley, Morogoro Region, Tanzania, *Mambo !* [En ligne], 15, 1, URL : <https://mambo.hypotheses.org/author/adrianablache>
- Bluwstein, J., 2018, From colonial fortresses to neoliberal landscapes in Northern Tanzania: a biopolitical ecology of wildlife conservation, *Journal of Political Ecology*, Vol. 25.
- Bluwstein, J. et J.F. Lund, 2016, Territoriality by Conservation in the Selous-Niassa Corridor, Tanzania, *World Development*, 101, pp. 453-465, [En ligne] URL: <http://dx.doi.org/10.1016/j.worlddev.2016.09.010>
- Brockington, D. et K., Scholfield, 2010, The Work of Conservation Organisations in Sub-Saharan Africa, *Journal of Modern African Studies*, vol. 48, n° 1, pp. 1-33.
- Brockington, D., R. Duffy et J. Igoe, 2008, *Nature unbound: Conservation, capitalism and the future of protected areas*. London: Earthscan.
- Brockington, D., 2002, *Fortress conservation: the preservation of the Mkomazi Game Reserve, Tanzania*, Bloomington, Indiana University Press.
- Chauveau, JP et P. Lavigne-Delville, 2013, Développement participatif, in CASILLO I., R., Barbier, L. Blondiaux, F. Chateauraynaud, J.M. Fourniau, R. Lefebvre, C. Neveu et D. Salles (Dir.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, GIS Démocratie et Participation, 2013, ISSN, pp. 2268-5863, [En ligne] URL: <http://www.dicopart.fr/es/dico/developpement-participatif>.
- Cauldwell, A., 2004, Analysis of hunting data of the Selous Game Reserve, Appendix 9, pp. 105-151, [En ligne] URL: <http://www.wildlife-baldus.com/download/Tourist%20Hunting%20in%20TZ%20-%20PART%20III.pdf>
- Cooke, B. et U., Kothari, 2001, *Participation: The New Tyranny?*, Zed Books, Londres, 201 p.
- Dumoulin, D. et E. Rodary, 2005, Les ONG, au centre du secteur mondial de la conservation de la biodiversité, in Aubertin, C. (dir.), *Représenter la nature ? ONG et biodiversité*, Éditions de l'IRD, Paris, pp. 59-98.
- Fairhead, J., M., Leach et I., Scoones, 2012, Green Grabbing: a new appropriation of nature?, *The Journal of Peasant Studies*, 39, 2, pp. 237-261.
- Ferdinand, M., 2019, *Une écologie décoloniale : penser l'écologie depuis le monde caribéen*, Éditions du Seuil, Collection Anthropocène, Paris, 461 p.
- Hemingway, E., 1936, *Les Neiges du Kilimandjaro*, Gallimard, Paris, 188 p.

- Holmes, G., 2007, Protection, Politics and Protest: Understanding Resistance to Conservation, *Conservation and Society*, 5, 2, [En ligne] URL:184-201. ISSN 0972-4923/
- International work group for indigenous affa (IGIWA), 2013, *Forced Evictions of Pastoralists in Kilombero and Ulunga Districts in Mgorogoro Region in Tanzania*, IGIWA brief, 4 p., [En ligne], URL: https://www.iwgia.org/images/publications//0615_BRIEFING_pastoralists2606.pdf
- Igoe, J. et B. Croucher, 2007, Conservation, Commerce, and Communities: The Story of Community-Based Wildlife Management Areas in Tanzania's Northern Tourist Circuit, *Conservation and Society*, Vol.5, No.4, pp. 534-561
- International Union for Conservation of Nature (IUCN), 2009, the IUCN redlist of Threatened Species, [En ligne], URL: www.iucnredlist.org
- Jenkins, R. K., H.T., Maliti et G.R., Corti, 2003, Conservation of the puku antelope (*Kobus vardoni*, Livingstone) in the Kilombero Valley, Tanzania, *Biodiversity Conservation*, vol. 12, n°4, pp. 787-797.
- Jeuzy-de-grissac, A. et E. Rodary, 2009, Protection de la nature - Aires protégées, *Encyclopaedia Universalis en ligne*, [En ligne], URL: [www.universalis-edu.com.kali.martinique.univ-ag.fr:5000/encyclopedie/protection-de-lanature-aires-protegees/#](http://www.universalis-edu.com/kali.martinique.univ-ag.fr:5000/encyclopedie/protection-de-lanature-aires-protegees/#)
- Kelly, A. B., 2011, Conservation practice as primitive accumulation, *The Journal of Peasant Studies*, 38,4, pp.683-701.
- Kideghesho, J. R., 2008, Who pays for wildlife conservation in Tanzania and who benefits ?, papier présenté à la 12e Conférence Biennale de International Association for the Study of Commons (IASC), « Governing shared resources : connecting local experience to global challenges », 14-18 juillet 2008, [En ligne], URL : [http://iasc2008.glos.ac.uk/conference%20papers/papers/K / Kideghesho102301.pdf](http://iasc2008.glos.ac.uk/conference%20papers/papers/K/Kideghesho102301.pdf)
- Kitabu, G., 2012, Three sides of Kilombero evictions drive: Rare species, cattle burden, foreign investments, *IPP Media*, 11/11/2012, [En ligne], URL: <http://swahilitime.blogspot.com/2009/10/mashamba-morogoro.html>, Consulté le 15 novembre 2015.
- Kilombero Plantation Ltd., 2011, Sustainable African Agribusiness, Agrica Tanzania Ltd. Business plan, April 2011, 45 p.
- Kolding, J., F., Mombo, B., Temu, Q., Nyanghura et R. Cunliffe, 2017, *Technical Advisory Services For Biodiversity Conservation And Wetland Management In Kilombero Valley Ramsar Site* (Service Contract BTC/TAN094/2015)
- Latouche, S., 2001, Le développement peut-il être durable, *L'Ecologiste* 6, Hiver 2001-2002: 38-39
- Larrère, C., 2006, Développement durable: quelques points litigieux, *Les ateliers de l'éthique*, Vol.1, n° 2, Automne 2006, pp. 9-18
- Larson, L. E., 1976, *A History of the Mahenge (Ulunga) District, c.1860-1957*. PhD thesis, University of Dar es Salaam, 406p.
- Leemhuis, C., F. Thonfeld, K. Näschen, S. Steinbach, J. Muro, A. Strauch, A. Lopez, G. Daconto, I. Games et B. Dieckkrüger, 2017, Sustainability in the Food-Water-Ecosystem Nexus: The Role of Land Use and Land Cover Change for Water Resources and Ecosystems in the Kilombero Wetland, Tanzania, *Sustainability*, 2017, 9,9, pp.1-18
- Le Routard, 2013, *Kenya Tanzanie*, Le guide du Routard 2014/2015, ed. Hachette, 580 p.
- Hall, D., P. Hirsch et M.T. Li, 2011, *Powers of Exclusion: Land dilemmas in Southeast Asia*, ChATSEA, National University of Singapore, Singapore, 257 p.

- Maganga, F., 2016, Dispossession through Formalization: Tanzania and the G8 Land Agenda in Africa, *Asian Journal of African Studies*, Vol.40, August 2016, pp.1-49
- Marshall, A.R., Z. Aloyce, S. Mariki, T. Jones, N. Burgess, F. Kilahama, J. Massao, E. Nashanda, C. Sawe, F. Rovero et J. Watkin, 2007, Tanzania's second Nature Reserve: improving the conservation status of the Udzungwa Mountains?, *Oryx*, 41,4, pp. 427-433.
- Mackenzie, J.M., 2008 [1988], *The Empire of Nature*, Manchester University Press, 340 p.
- Matzke, G., 1976, The development of Selous game reserve. *Tanganyika Notes and Records*, 79&80, pp. 37-48.
- M'Bokolo, E., 2009, Préface, *Petit précis de remise à niveau sur l'histoire africaine à l'usage de président Sarkozy*, in Ba Konaré, A. (Dir.), La Découverte, Paris, 362 p.
- Mombo, F., R. Cunliffe, Q. Nyanghura et S. Mariki, 2018, *Technical advisory services for biodiversity conservation and wetland management in Kilombero Valley Ramsar Site*
- Monson, J., 1996, Canoe-Building under Colonialism – Forestry and Food Policies in the Inner Kilombero Valley – 1920-40, in Maddox G., J.L. Giblin, I.N. Kimambo (eds.), 1996, *Custodians of the Land: Ecology & Culture in the History of Tanzania*. Eastern African Studies. Oxford, Kampala, Dar es Salaam, Nairobi, Athens, 285 p.
- Monson, J., 2009, *Africa's Freedom Railway, How a Chinese Development Project Changed Lives and Livelihoods in Tanzania*, Bloomington: Indiana University Press, Bloomington&Indianapolis, 201 p.
- Ministère des Ressources naturelles et du Tourisme (MNRT), 2017, Environmental and Social Management Framework for the Resilient Natural Resources Management for Tourism and Growth Project
- Näschen, K., B. Diekkrüger, C. Leemhuis, S. Steinbach, L.S. Seregina, F. Thonfeld et R. van der Linden, 2018, Hydrological Modeling in Data-Scarce Catchments: The Kilombero Floodplain in Tanzania, *Water*, Vol.10, p. 1-27
- Neumann, R.P., 1998, *Imposing Wilderness: Struggles Over Livelihood and Nature Preservation in Africa*, University of California Press, Berkeley, Los Angeles, London, 271 p.
- Neumann, R.P., 1992, Political Ecology of Wildlife Conservation in the Mt. Meru Area of Northeast Tanzania, *Land Degradation & Rehabilitation*, Vol.3, pp. 85-98
- Nindi, S.J., H. Maliti, S. Bakari, H. Kija et M. Machoke, 2014, Conflicts over land and water resources in the Kilombero valley floodplain, Tanzania, *African Study Monography*, Suppl.50, pp. 173-190
- Paul, J.L., S. Duvail et O. Hamerlynck, 2011, Appropriation des ressources “naturelles” et criminalisation des communautés paysannes. Le cas du Rufiji, Tanzanie, *Civilisations*, 60, 1, pp. 143-174.
- Paul, J.L., O. Hamerlynck et S. Duvail, 2014, La participation des communautés locales à la marchandisation de la Nature, *Civilisation*, 63, 1, pp. 255-271.
- Peluso, N. L. et C. Lund, 2011, New frontiers of land control: An introduction, *The Journal of PeasantStudies*, 38, 4, pp. 667-681.
- Poynton, J.C., K.M. Howell, B.T. Clarke et J.C. Lovett, 1998, A critically endangered new species of *Nectophrynoides* (Anura: Bufonida) from the Kihansi Gorge, Udzungwa Mountains, Tanzania, *African Journal of Herpetology*, vol.47, no.2, pp. 59-67.

- Ramsar Convention Secretariat, 2010, *Wise use of wetlands: Concepts and approaches for the wise use of wetlands. Ramsar handbooks for the wise use of wetlands*, 4th edition, vol. 1. Ramsar Convention Secretariat, Gland, Switzerland.
- Rodary, E., 2011, Crises et résistants: les écologies politiques en Afrique, *Ecologie & politique* [En ligne], 2011/2, num 42, pp. 19-32, URL : DOI 10.3917/ecopo.042.0019
- Rodary, E., 2008, Les parcs nationaux africains, une crise durable, in S. Héritier et L. Laslaz (dir.), *Les parcs nationaux dans le monde. Protection, gestion et développement durable*, Ellipses, Paris, 2008, pp. 207-226.
- Rodary, E., C., Castellanet et G., Rossy (eds.), 2003, *Conservation de la nature et développement, l'intégration impossible ?*, Karthala, Paris, 308 p.
- Rovero, F., (coord.), 2007, Conservation status, connectivity, and options for improved management of southern Forest Reserves in the Udzungwa Mountains, Tanzania: urgent need for intervention, *Critical Ecosystem Partnership Fund*, Museo Tridentino di Scienze Naturali [En ligne], URL: http://www.udzungwacentre.org/documents/Reports/udzungwa_forests_mtsn_report_may%202007.pdf
- Southern Agricultural Growth Corridor of Tanzania (the) (SAGCOT), 2012, *SAGCOT Investment Partnership Program Initiatives to ensure full community involvement and environmental safeguards while putting underutilized land to productive use - Presentation by Minister for Lands, Housing & Human*. 15 p.
- Shallom, R., 2012, Shallom is back, *africahunting.com* [En ligne], URL: <https://www.africahunting.com/threads/shallom-is-back.8118/>, consulté le 03/02/2017.
- Swertvaegher J., 2016, Strengthening business skills in the Iluma Wildlife Management Area, [En ligne] URL: <https://open.enabel.be/en/TZA/1985/47/u/strengthening-business-skills-in-the-iluma-wildlife-management-area.html>
- Tanzania Wildlife Research Institute (TAWIRI), 2011, *Evaluation of Game Controlled Areas in Tanzania, Phase 1: Loliondo and Kilombero*. Report produced by Tanzania Wildlife Research Institute on behalf of the Ministry of Natural Resources and Tourism. MNRT, Dar es Salaam, Tanzania. 73 p.
- Tanzania Forest Conservation Group (TFCG), 2018, *ToR: Facilitation of the design, establishment and documentation of a Payments for Ecosystem Services Scheme in the Mngeta Valley*.
- Thurstan, T., 1984, 'Filling gaps in Afric Maps': Fifty years of archeology in Africa, *Fifteenth Annual Hans Wolff Memorial Lecture*, 1984, Indiana
- Tremblay, S., s.d., Tanzania's ghost safari: how western aid contributed to the decline of a wildlife haven, *The Guardian*, 2017/08/13, [En ligne], URL: <https://www.theguardian.com/environment/2017/aug/13/tanzanias-ghost-safari-how-western-aid-contributed-to-the-decline-of-a-wildlife-haven>
- Trench, P., S. Chenevix, S. Kiruswa, F. Nelson et K. Homewood, 2009, Still 'People of Cattle'? Livelihoods, Diversification and Community Conservation in Longido District, in Homewood, K., P., Kristjanson and P., Chenevix Trench, *Staying Maasai? Livelihoods, conservation and development in East African rangelands*, Springer, New York, pp. 217-256.
- World Wildlife Fund (WWF), 2006, Kuboresha matumizi ya mali asili kandoni mwa milima ya Udzungwa, August 2006, pp. 1-6

NOTES

1. Le ministère des Ressources naturelles et du Tourisme (MNRT) indique 28 % de la Tanzanie, mais n'inclut pas les réserves forestières, les sites RAMSAR ni les zones tampons (« *buffer-zones* »). La Tanzanie regroupe notamment 16 parcs nationaux, une aire de conservation (Ngorongoro), 38 réserves de chasse et 43 aires de chasse contrôlées (MNRT, 2017).
2. Nous reprenons l'idée de François Bart lorsqu'il décrit la difficulté d'utiliser la définition d'une « aire protégée » de l'Union internationale de conservation de la nature (IUCN) telle qu' : « *un espace géographique clairement défini, reconnu, consacré et géré, par des moyens efficaces, juridiques ou autres, pour parvenir à la conservation à long terme de la nature des services fournis par les écosystèmes associés et des valeurs culturelles* ». Pour Bart, (2018, p. 5) « *cette définition internationale occulte en fait la diversité des statuts et donc des mesures de protection effectives, ce qui rend très aléatoire toute démarche universaliste et comparative* ».
3. Les *Big International Non-Governmental associations* - BINGO, comme par exemple le Fonds mondial pour la nature - World Wildlife Fund - WWF.
4. Ministère des Ressources naturelles et du Tourisme (MNRT), la Tanzania National Parks (TANAPA), la Tanzania Wildlife Authority (TAWA), la Wildlife Division (WD) et le Tanzania Wildlife Research Institute (TAWIRI).
5. Un des directeurs d'une autre compagnie touristique opérant dans la vallée et les montagnes Udzungwa (Wild Things, opérant à Hondo Hondo Tented Camp sur les flancs de montagne) est également volontaire à l'ONG Frontier qui a un rôle important de « lanceur d'alerte » concernant la biodiversité dans la vallée du Kilombero.
6. Traduction de l'auteure: « *mostly due to the fact that the tourist industry is expected to be the prime earner of foreign currency for the country* ».
7. Organisée par l'IUCN et le WWF (Dumoulin et Rodary, 2005).
8. Traduction de l'auteure: « *I personally am not very interested in animals. I do not want to spend my holidays watching crocodiles. Nevertheless, I am entirely in favor of their survival. I believe that after diamonds and sisal, wild animals will provide Tanganyika with its greatest source of income. Thousands of Americans and Europeans have the strange urge to see these animals* ».
9. World Travel and Tourism Council, Economic Impact 2017, Tanzania. Les montants indiqués s'élèvent de 4,7 % à 17,5 % du PIB selon les sources.
10. Traduction de l'auteure: « *This reserve is a major source of revenue to Tanzania, generating about one million U.S. dollars annually* ».
11. Voir Rodary *et al.*, 2003 pour une histoire des politiques de conservation en Afrique.
12. Voir Brockington et Scholfield (2010) pour le rôle des ONG dans la conservation de la biodiversité; Rodary, 2011/2
13. N'a-t-on jamais entendu « Mais le Kilimandjaro c'est en Tanzanie ? C'est pas au Kenya ? » ?
14. Depuis la France. Nous sommes bien consciente de l'orientation des résultats de recherche du moteur Google en fonction de la localisation géographique et des recherches effectuées auparavant avec les mêmes mots clés. Et ce dernier paramètre est important, car nous n'avons justement jamais cherché à organiser un voyage « en safari » en Tanzanie !
15. [En ligne] URL: https://www.routard.com/guide/code_dest/tanzanie.htm, consulté le 10/03/2019
16. Voir les photos de Kirk sur l'expédition en Zambezi, décrites par Bell *et al.*, 1995, *Geography and Imperialism, 1820-1940*, Manchester University Press.
17. Traduction de l'auteure: « *Such paternalistic and racialized liberalism towards colonial subjects was entangled in the pursuit of economic objectives.* »
18. Le lion, le léopard, l'éléphant, le rhinocéros et le buffle.
19. Traduction de l'auteure: « *The main body of the Africans, the Negro peoples who remained in their tropical homeland between the Sahara and the Limpopo, had had ... no history. They had stayed, for untold*

centuries, sunk in barbarism. Such, it might almost seem, had been Nature's decree ... The heart of Africa was scarcely beating ».

20. La vallée du Kilombero se compose de trois divisions administratives: les districts de Kilombero, d'Ulanga et de Malinyi.

21. Cette compagnie qui possède deux concessions dans la Killombero Game Controlled Area (Ruhudji/Ifinga Open area et Mlimba) a également deux autres concessions de chasse dans le Selous: Selous L1 et Selous LU1-LU2.

22. Traduction de l'auteure: « Kilombero Valley Floodplain is of global, national, regional and local importance in terms of its ecology and biodiversity ».

23. « *simultaneously threatened peasant subsistence and the power base of local big men and majumbe whose prestige, wealth and patronage often lay in hunting elephants* ».

24. Voir Koponen (1994), *Development for exploitation, German colonial policies in Mainland Tanzania, 1884-1914*, Finnish Historical Society – Studia Historica; voir également Gissibl B., (2006), « German Colonialism and the Beginnings of Internatioanl Wildlife Preservation in Africa », in Closmann C. and Zelko F. (eds), (2001), « Nature, Culture and Protest: New Perspectives on German Environment History », supplément du *Bulletin of the German Historical Institute* 3: 121-143. Voir Sunseri (1997), «Famine and Wild Pigs: Gender Struggles and the Outbreak of the Maji Maji War in Uzaramo (Tanzania)», *Journal of African History*, Vol.38, 2; Sunseri (2001), *Vilimani: Labor Migration and Rural Change in Early Colonial Tanzania, 1884-1915*, Heinemann, Portsmouth (chapitre 4). Voir enfin Sunseri (2003), « Reinterpreting a Colonial Rebellion: Forestry and Social Control in German East Africa, 1874-1915 », *Environmental History*, Vol.8, 3.

25. Respectivement le *Cercocebus sanjei* et le *Ptilocolobus gordonorum*.

26. Respectivement la *Xenoperdix udzungwensis* et la *Cinnyris rufipennis*.

27. Le *Nectophrynoides asperginis*.

28. Traduction de l'auteure: « *As a consequence, these mountains rank very highly in terms of international conservation priorities* ».

29. Wadzungwa signifie en kihehe « *les Hommes qui vivent à flanc de montagne* ».

30. Traduction de l'auteure: « *(..) to develop a more rational and 'scientific' exploitation of tropical hardwoods* ».

31. Traduction de l'auteure: « *instil in the native mind that this timber is valuable and the supplies not inexhaustible* ».

32. Traduction de l'auteure: « *(...) was designed to centralize the marketing and taxation of forest products, to stabilize and secure prices and to guarantee long-term supplies* ».

33. *Milicia excelsia*.

34. Traduction de l'auteure: « *Matundu has been severely logged in the past, except for some interior parts, and it is now a regenerating forest and among the largest, lowland forests in East Africa* ».

35. Traduction de l'auteure: « *there remains a great need for community education and generating awareness of the importance of biodiversity conservation* ».

36. Traduction de l'auteure: « *Nature Reserve is the highest level of protection under Tanzanian Forestry and Beekeeping Division legislation, equivalent to the National Park status of the Tanzania National Parks Authority* ».

37. Traduction de l'auteure: « *area designated to maintain natural processes and habitats in an undisturbed site for scientific study, environmental monitoring and education* ».

38. 7 000 km² à l'ouest de la zone humide Ruhudji camp et Mlimba Camp.

39. *Kobus vardonii*, dont 75 % de l'espèce se trouve dans la vallée. Le prix annoncé par l'une des compagnies touristiques (Kilombero North Safaris Ltd.) pour la chasse d'un puku s'élève à 1 575 \$. D'après Jenkins *et al.* (2003: 794), celui-ci s'élève à 255 \$ et un seul puku peut être tué par personne durant un safari de 21 jours.

40. *Hydrocynus vittatus*.

41. Traduction de l'auteure: « *Wise use of wetlands is the maintenance of their ecological character, achieved through the implementation of ecosystem approaches, within the context of sustainable development* ».

42. Traduction de l'auteure: « *The truth of the matter is many "open areas" and "game controlled areas" will fall to the pressure of encroachment. In my Kilombero area, the disaster is complete and it will never return to anything close to its former ecological glory. The same applies to many hunting areas which do not have a "high protection status". One of the reasons I applied for only "game reserves". A game reserve concession does not allow for any human activity other than tourist hunting. Therefore you are in a remote and substantial area knowing that the law is clear and can focus on conservation and hunting operations knowing the policy cannot be manipulated politically or abused by individual powers of authority* ».

43. [En ligne] URL: <https://www.africahunting.com/threads/shallom-is-back.8118/>

44. UROT, Morogoro Regional Census, 2016.

45. La population était estimée à 20 000 en 1996 (Poynton *et al.*, 1998) et a drastiquement chuté après la création du barrage hydroélectrique de Kihansi, qui a dérivé 90 % des cours d'eau qui alimentaient les gorges de Kihansi et à cause de la chytridiomycose, maladie fongique (IUCN, 2009).

46. Traduction de l'auteure: « *The forests on these mountains serve as water catchments, feeding streams and rivers that provide abundant supplies of crystal clear water throughout the year. This water is the basis for all agriculture (large and small) and domestic use in the Kilombero Valley. Not only do many thousands of people in the valley benefit from this, but the water from these forests serves 2 hydroelectric installations that provide approximately 70% of Tanzania's hydroelectricity and 52.6% of the country's total energy (years 2000-2005, GoT 2006)* ».

47. La Kilombero Plantation Ltd. a récemment fait faillite et licencié tous ses employés (Blache, 2020).

48. Détenant deux concessions de 1 304 km² et 1 174 km² dans l'aire de chasse contrôlée du Kilombero.

49. Traduction de l'auteure: « *To me it is a closed chapter, a very bitter pill I had to swallow. Kilombero is done now. It's over* ».

50. Traduction de l'auteure: « *For those who kept track with me on the Kilombero, I am sorry to report it has all*

gone and there is simply nothing left to salvage. (...) The Kilombero Valley is no more ».

51. [En ligne] URL: <https://www.africahunting.com/threads/shallom-is-back.8118/>

52. Traduction de l'auteure: « *Incorporation of buffer zones in the village land adjacent to FRs is necessary to smooth the farm-to-reserve borders that have resulted in encroachment and even human-wildlife conflicts* ».

53. Traduction de l'auteure: « *to sustainably manage the wetlands ecosystem of Kilombero Valley and Lower Rufiji so that its ecological balance is conserved, the local communities' livelihoods are improved and economic development is sustained* ».

54. Traduction de l'auteure: « *the drawing of sub-national borders in SGR is not only evidence of neocolonialism in Tanzania but also reveals the recycling of border-making processes initiated at the Berlin Conference* ».

55. Traduction de l'auteure: « *Six unsurveyed villages [...] are recommended to be removed from the proposed GCA. The existence of these villages close to the proposed GCA may influence strong negative impact to remnant Puku population in the area. Besides, these villages are not registered and therefore no compensation may be required. These villages are Igwachu, Ikwacho, Itema, Mkuyuni, Mpapata and Kilimi* ».

56. « Cependant, il n'y a actuellement aucune preuve directe dans la KGCA [l'aire de chasse contrôlée du Kilombero] que le bétail nuit au puku. Néanmoins, des observations préliminaires pendant la saison sèche ont indiqué que le puku et le bétail utilisent rarement les mêmes zones (Corti *et al.*, 2002). » (Jenkins *et al.*, 2003 : 8) Traduction de l'auteure: « *However, there is*

currently no direct evidence from the KGCA that cattle are detrimental to puku. Nevertheless, preliminary observations during the dry season have indicated that puku and cattle rarely use the same areas ».

57. Traduction de l'auteure: « however, Currently, according to the Kilombero district officials, people are relocating back into the Kilombero valley 'illegally' in increasing numbers ».

58. Dont les conflits sur la technique et le montant de poissons pêchaient avaient été révélées entre les années 1990 et 2000 par Jamie Monson (2009, pp. 141-146).

59. Cette photo a été prise aux abords du camp de pêche Fibwe et la technique est similaire à celle observée par Paul *et al.*, (2011, p. 159), « la senne simple (kuchokoa ou njenje) ».

60. Traduction de l'auteure: « Within the BMU, offenders are required to pay fines ranging from TZS 50,000 to TZS 100,000, and receive a warning not to repeat the offence. Outside the BMU the fisheries officer collects fines from offenders usually ranging from TZS 50,000 to TZS 200,000 and, if the case involves an illegal fishing activity, the fisheries officer will confiscate the fishing gear ».

61. Traduction de l'auteure: « According to Tanzania's Fisheries Regulations (URT, 2009), then "every fisher shall abide by the bylaws and conditions set by the BMUs in their respective areas". Immigrant fishers and non-citizens shall not be allowed to be 'members' of a BMU ».

62. Traduction de l'auteure: « In areas close to farms and villages we advocate that puku conservation in the Kilombero Valley occurs in tandem with community-based land management ».

63. Traduction de l'auteure: « The future of wilderness areas in Tanzania requires local involvement and a sense of ownership of resources by local stakeholders in collaborative efforts with foreign stakeholders ».

64. [En ligne] URL: <https://www.africahunting.com/threads/shallom-is-back.8118/>, 22/05/2012

65. Au départ détenue par le Commonwealth Development Corporation en 1992, aujourd'hui par le Global Environment Fund américain et le Finnfund finlandais.

66. Traduction de l'auteure: « At the heart of the project is the planting and sustainable harvesting of plantation teak and the protection and management of over 20,000ha of native forests and wetlands and a wide range of wildlife and flora within the Region ».

67. site internet de KVTC, [En ligne] URL: <https://www.kvtc-tz.com/>, consulté le 15/05/2017

68. Traduction de l'auteure: « One of the most innovative forest management projects in Africa, bringing a wide range of social, economic and environmental benefits to a remote area of Tanzania ».

69. site internet LinkedIn de KVTC, [En ligne] URL: <https://www.linkedin.com/company/kvtc>, consulté le 15/05/2017

70. Traduction de l'auteure: « Teak plantations should be placed far away from fishing grounds ».

71. Les calculs ont été d'abord effectués à partir de la connaissance des périmètres de chacune des plantations via Google Earth, en effectuant ensuite le calcul à partir des formules pour un cercle puis un rectangle. En comparaison de la surface des plantations, la représentation cartographique des zones tampons est très peu visible. Par ailleurs, les calculs sont approximatifs dans la mesure où les fichiers de formes obtenus au département cartographique du district d'Ulanga ne représentent pas exactement les limites réelles des plantations.

72. Salaire moyen d'un ouvrier: 170 000 Tsh (67,10 €); salaire minimum d'un employé des services de santé: 132 000 Tsh (51,5 €); salaire minimum dans la fonction publique: 265 000 Tsh (103 €); salaire minimum dans l'agriculture: 100 000 Tsh (39 €); salaire minimum dans le secteur du bâtiment: 250 000 Tsh (97,58 €); salaire minimum dans le secteur de l'industrie et du commerce: 115 000 Tsh (44,89 €). Un repas moyen: 2 500 Tsh (0,97 €). Voir Paul *et al.*, 2011 pour les détails des dépenses journalières de familles de pêcheurs à l'est du Selous.

73. Traduction de l'auteure: « The Village Contract is a service agreement between the Kilombero Valley Teak Company (KVTC) and participating villages for the purpose of fire protection/prevention, boundary maintenance, poaching and logging prevention and encroachment control on KVTC property ».

74. Traduction de l'auteure: « Any farmers found on KVTC land shall be forced to leave and the village shall forfeit 50% of the bonus allocated to land encroachment. No grazing of domestic animals is allowed ».

75. Traduction de l'auteure: « *Due to the confusion with the village boundaries the company shall regard each village as responsible for the company land regardless of the ownership of this land in terms of village boundaries* ».

76. Traduction de l'auteure: « *Most of the natural resources have disappeared. They cut a lot of green forest and there is only few left here ; They still harvest in the green forest and cut down the trees. Some rivers decreased and some completely disappeared* ».

77. Traduction de l'auteure: « *The biodiversity has changed, butterflies, insects, birds are not here anymore. Nambiga forest was a special place with a lot of butterflies. Now the forest has been surrounded by teak trees and we can see that this tree is bad for the environment. There is a decline of fishes in the rivers because the teak trees are on the hills where the rivers come from* ».

78. Communes.

79. Ces chiffres sont issus des plans d'aménagement des villages obtenus au département Land Planning du district d'Ulanga, Mahenge.

80. Traduction de l'auteure: « *the communities are consulted and educated on the importance of natural resources conservation and they voluntarily set aside their land for conservation* ».

81. Traduction de l'auteure: « *WMAs will be established by combining land that will be set aside by a number of villages and that no WMA will be formed by a single village. It must be noted that it was not part of this study to gauge people's willingness on the establishment of WMAs rather this study was tasked to propose areas possible for the establishment of WMAs based on scientific evidences* ».

82. Traduction de l'auteure: « *that it is riddled with participatory rhetoric and paternalistic decision making when ideal-type conservation policy becomes embroiled in the practice of politics* ».

83. Traduction de l'auteure: « *Far removed from the reality they purport to depict, the people drawing a map wield great power and can easily err. The complexity inherent in mapping is compounded by the fact that maps are never drawn on a clean slate (see Scott, 1998)* ».

84. Traduction de l'auteure: « *Projections to maps and charts imply simplification and unintended translations and transformations. These are selectively picked up or ignored, recognized or contested in struggles over territory. Actors at all levels enroll the artifacts created in past and present processes of territorialization, such as beacons, maps, and land-use plans to support their claims. Hence, acts of territorialization through boundary making and mapping are inherently political and contingent* ».

85. Traduction de l'auteure: « *The business potentials include: tourist hunting, local hunting, and photographic tourism. However, tourism business - like any other business - requires good business skills for viable and sustainable profits* ».

86. site internet du Kilorwemp, [En ligne] URL: <https://open.enabel.be/en/TZA/1985/47/u/strengthening-business-skills-in-the-iluma-wildlife-management-area.html>, consulté le 03/02/2017

87. Traduction de l'auteure: « *especially in terms of business plans, marketing, administration, financial and procurement management* ».

88. site internet du Kilorwemp, [En ligne] URL: <https://open.enabel.be/en/TZA/1985/47/u/strengthening-business-skills-in-the-iluma-wildlife-management-area.html>, consulté le 03/02/2017

89. Traduction de l'auteure: « *The training targets CBO members who are expected to manage Iluma business ventures. District officials who need to support the CBO also receiving training through an action learning approach* ».

90. Traduction de l'auteure: « *Eneo la Hifadhi Wanyamapori Jamii (WMA). Maeneo yaliyotengwa kwa ajili ya Hifadhi Wanyamapori Jamii (WMA) yapimwe, yasajiliwe na kuendelezwa kama maeneo ya machimbo ya matofali. Halmashauri ya kijiji itateua kamati ya kusimamia eneo hili. Wakati kamati hii haijateuliwa kamati ya usimamizi wa ardhi ya kijiji itasimamia kwa niaba ya Halmashauri ya kijiji* ».

91. Traduction de l'auteure: « *Hairuhusiwi kulima, kufyeka na kuchoma moto. Eneo hili lihifadhiwe na kutumika kwa kufuata miongozo ya Sekta ya Wanyamapori* ».
92. Traduction de l'auteure: « *Benefits sharing limited by single entry policy, especially for WMA: Local communities and WMA suffer from this policy as it makes it expensive for tourist to go outside of the PA for the day to explore cultural tourism activities* ».
93. Nous n'avons malheureusement pas pu nous informer de l'évolution dans ces villages depuis 2017. Un prochain terrain permettra de mettre à jour ces données. Néanmoins, nous pouvons rester sceptiques au vu des différentes recherches effectuées sur les autres WMA du pays (Paul et al., 2011; Bluwstein et Lund, 2016; Igoe et Croucher, 2007).
94. Traduction de l'auteure: « *to attract funding from state and agencies as well as from companies and wealthy individuals* ».
95. Traduction de l'auteure: « *sensitization-before-participation* ».
-

RÉSUMÉS

Cet article analyse les nouveaux modèles de conservation de la biodiversité en Tanzanie en tant que « dispositifs » qui s'accompagnent d'un arsenal rhétorique légitimant la suppression de villages ou de surfaces significatives de terres villageoises. En prenant comme point de départ la constante de l'imaginaire exotico-colonial dans les représentations occidentales de la nature en Tanzanie, l'article pose la question de la légitimité des occupations dites « illégales » des forêts à la suite de ce que l'on pourrait qualifier d'injustices environnementales. Les modèles de conservation affichant une marque « participative et inclusive » relèvent davantage de la criminalisation des pratiques et usages antérieurs aux dispositifs et favorisent la multiplication de gardes et de police, plus qu'ils ne proposent une sensibilisation particulière dans une vision plus large de l'écologie politique. Alors que les modèles dits participatifs ont comme objectif affiché d'aller au-delà de la « conservation forteresse », ils accentuent les conflits fonciers dans les interstices des aires de conservation. Malgré les flux financiers internationaux qui drainent les projets de développement et de conservation environnementale, les résistances engagées de la part des occupants devenus « illégaux » contrastent avec la rationalité technique et dépolitisée des cartographies et frontières imposées.

This article analyses the new models of biodiversity conservation in Tanzania as an "apparatus" that is accompanied by a rhetorical arsenal legitimizing the removal of villages or significant parts of village land. Taking as a starting point the constancy of the exotico-colonial imagination in Western representations of biodiversity in Tanzania, the article raises the question of the legitimacy of so-called "illegal" forest occupations as a result of what could be described as environmental injustices. Conservation models with a "participatory and inclusive" label are more related to the criminalization of practices and uses prior to the devices and promote the multiplication of guards and police, rather than proposing a particular awareness within a broader vision of political ecology. While the stated objective of so-called participatory models is to go beyond "fortress conservation", they accentuate land conflicts in the interstices of conservation areas. Despite the international financial flows that irrigate the development and environmental conservation projects, the resistance engaged by the occupants, who have become "illegal" contrasts with the technical and depoliticized rationality of the imposed maps and borders.

INDEX

Mots-clés : Fortress Conservation, Wildlife Management Areas, Gestion « participative » de la biodiversité, imaginaire exotico-colonial, Tanzanie, vallée du Kilombero

Keywords : Fortress Conservation, Wildlife Management Areas, Community-based natural resources management, exotico-colonial imaginary, Tanzania, Kilombero Valley

AUTEUR

ADRIANA BLACHE

Doctorante en géographie, Université de Toulouse, UMR LISST-Dynamiques rurales, 5, allées Antonio Machado, 31100 Toulouse, France, courriel: adriana.blache@gmail.com